

# Catholic Hospital Digital History Book Collection

Documenting the legacy and contribution of the Congregations of Religious Women in Canada, their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



# Livres numérisés sur l'histoire des hôpitaux catholiques

Retracer l'héritage et la contribution des congrégations de religieuses au Canada, leur mission en matière de soins de santéainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

# De l'Asile Saint-Benoît-Joseph-Labre au Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest 1884-1984

René Desrosiers

Source: Copyright:

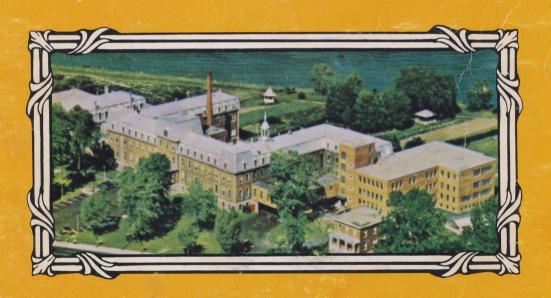
Digitized:

Greg J. Humbert Public Domain

January 2022

De L'Asile Saint-Benoît-Joseph-Labre

> Au Centre D'Accueil Pierre-Joseph-Triest

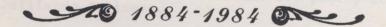


20 1884-1984 ONC

# Rene Desrosiers

De L'Asile Saint-Benoît-Joseph-Lakre

> Au Centre D'Accueil Pierre-Joseph-Triest



LES ÉDITIONS DES FRÈRES DE LA CHARITÉ

MONTRÉAL

1984

Autre publication des Frères de la Charité 4950, rue Coronet Montréal, Québec H3V 1El Tél.: (514) 739-8635

> Joseph Nys. Le grand bienfaiteur, Pierre-Joseph Triest 1760-1836.

> > Il s'agit de la vie du fondateur en bandes dessinées.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Dubois (1980) Inc.

à Drummondville,

le vingt-cinquième jour du mois de septembre

de l'an mil neuf cent quatre-vingt-quatre

Copyright 1984 Les Éditions des Frères de la Charité Montréal, Québec H3V 1E1

Dépôt légal - 3<sup>e</sup> trimestre 1984 Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec ISBN 2-9800296-1-0

#### INTRODUCTION

Dans son édition du 16 septembre 1884, le populaire journal <u>La Minerve</u> publiait l'article suivant:

Hier matin (le 15 septembre 1884) à neuf heures a eu lieu à la Longue-Pointe la bénédiction de la chapelle et de l'Institut St-Benoît-Joseph-Labre par Sa Grandeur Mgr Fabre.

- (...) Un grand nombre de personnes de la ville et des environs étaient présentes.
- (...) Sur l'avis de Mgr l'Évêque de Montréal, les Frères de la Charité ont bâti, dans une solitude charmante, sur les bords du fleuve St-Laurent, en dehors des limites de la ville, une maison spacieuse devant contenir à peu près 150 chambres, pour y recevoir les vieillards infirmes.
- (...) Rien n'a été épargné pour rendre salubre et agréable le séjour dans cette maison (...) qui est entourée de tous côtés de jardins et de parterres (...) (1).

La lecture de cet article de <u>La Minerve</u> renseigne sur le nouvel Institut St-Benoît-Joseph-Labre construit par les Frères de la Charité de St-Vincent-de-Paul. Toutefois, plusieurs questions demeurent en suspens: Qui étaient les Frères de la Charité de St-Vincent-de-Paul? Que faisaient-ils à Montréal? Pourquoi avaient-ils décidé de bâtir l'Institut St-Benoît-Joseph-Labre à Longue-Pointe?



Le chanoine Pierre-Joseph Triest

Les chroniques de cette congrégation religieuse disent que les Frères de la Charité furent fondés, en 1807, à Gand en Belgique, au lendemain de la Révolution française, par le chanoine Pierre-Joseph Triest. Tout d'abord, la jeune communauté prit charge de l'hospice civil de la Biloque et se dévoua au soin des vieillards et à l'instruction des enfants pauvres. Avec les années, les Frères de la Charité ajoutèrent l'oeuvre des aliénés à la maison des Saints-Anges en 1815 et à St-Charles à Froidmont en 1819. En 1825, les frères ajoutèrent l'Institut Royal pour les enfants sourds-muets et, en 1827, les orphelins.

Avec l'arrivée des recrues, les Frères de la Charité ouvriront de nouvelles institutions pour accomplir les oeuvres de charité conformément à l'esprit du fondateur, le chanoine Pierre-Joseph Triest qui décédera le 24 juin 1836. Tout alla si bien que la jeune congrégation compta vers 1860, plus

de deux cents membres qui rayonnaient un peu partout en Belgique.



Antoine-Olivier Berthelet

Pendant ce temps, en Amérique, à Montréal plus précisément, l'évêque, Mgr Ignace Bourget s'intéressait à l'organisation des oeuvres de charité dans son diocèse. Pour le seconder dans ses projets, l'évêque est aidé par l'un des plus grands philanthropes canadiens-français du temps, M. Antoine-Olivier Berthelet qui a consacré plus de 430 000 dollars de sa fortune pour doter sa ville d'oeuvres de charité.

Une de ses oeuvres les plus chères fut sans contredit l'Hospice St-Antoine, construit en 1859, sur la rue Labelle, pour accueillir les rebuts de la société tels que les repris de justice, les vagabonds, les piliers de cabarets et les enfants incorrigibles (2).

C'est au sujet de cette oeuvre difficile que Mgr Bourget, en voyage à Rome, écrivit à M. A.-O. Berthelet, le 29 novembre 1864, la lettre suivante:

J'arrive de Belgique, où la Divine Providence a conduit mes pas, pour y consommer l'oeuvre que vous avez tant à coeur, et que vous avez fondée au prix de tant de sacrifices et de tant de contradictions tout à la fois. Dieu qui vous a sans doute inspiré la bonne pensée de doter notre ville d'une institution nouvelle, en érigeant l'hospice Saint-Antoine, n'a pas permis que vous ayez perdu courage au milieu des difficultés sans nombre que vous avez rencontrées dans l'accomplissement de cette excellente oeuvre. Mais il a voulu évidemment éprouver votre foi et votre confiance en ses promesses pour en mieux préparer le succès.

Mais il me semble, Cher M., que ce temps d'épreuves est fini pour vous et que votre hospice Saint-Antoine qui est à coup sûr l'enfant de vos douleurs, va désormais grandir et se développer au gré de vos désirs. Car j'ai le plaisir de vous apprendre que la Divine Providence m'a fait trouver à Gand, des frères tels qu'il vous en faut, pour l'oeuvre que vous avez, en vue de secourir les plus malheureux et les plus exposés pour leur salut éternel. Ces frères se nomment Frères de la Charité; et la fin de leur Institution est de se dévouer à l'exercice de toutes les oeuvres de Charité, en faveur de ceux qui sont les plus abandonnés et par conséquent les plus à plaindre dans cette terre de larmes et de misères. Après avoir pris sur le compte de ces bons frères, tous les renseignements nécessaires, je me suis mis en rapport avec leur Supérieur Général qui est à Gand, l'homme aux bonnes oeuvres, et qui a mérité pour cela d'être Supérieur Général des Soeurs comme des Frères de la Charité qui sont en grand nombre dans cette ville.

J'ai dit à ce saint homme tout ce que votre charité vous inspire de faire pour la fondation et la dotation de l'hospice Saint-Antoine, et il en a été parfaitement satisfait, et n'a exigé ni contrat ni promesse par écrit. Je lui ai dit que les frais de passage seraient payés à ses frères; et j'ai pris les mesures pour que l'argent qui leur sera nécessaire pour se rendre à Montréal, leur soit fourni à Paris, pour être remboursé à Montréal, ce que vous avez eu la bonté de m'offrir avant mon départ.

Comme je sais que vous souffrez horriblement de voir votre cher Saint-Antoine dans le triste état où je l'ai quitté, je me suis pressé de conclure cette affaire d'abord pour votre plus grande consolation et ensuite pour attirer sur mon voyage, les abondantes bénédictions du Ciel dont j'ai un si pressant besoin,

Votre très humble, + Ignace, Evêque de Montréal (3).

Au début de décembre, le Conseil général des Frères de la Charité acceptait favorablement l'invitation de Mgr Bourget tout en lui soumettant certains problèmes. Sans tarder, Mgr Bourget répondit aux inquiétudes des Frères de la Charité, le 24 décembre 1864.

Le 4 janvier 1865, Mgr Bourget écrivait à M. Berthelet:

Mais, comme je pense que ces Frères nous seront d'une grande utilité, pour avoir soin des orphelins, quand ils sont en âge d'apprendre à travailler, j'ai dû prévoir le cas où on devra les employer dans des établissements secondaires, pour faire en faveur des garçons ce que ne peuvent faire les Soeurs, qui leur servent de bonnes mères, tant qu'ils sont petits; mais qui ne peuvent leur servir de père, quand ils sont rendus à un certain âge.

(...) Pour ces établissements donc, chacun des frères pourra recevoir, pour sa subsistance, de 150 à 200\$

par an. Peut-être serait-il à propos, en commençant d'allouer cette somme à chacun des Frères à l'hospice Saint-Antoine, pour qu'ils puissent vivre en attendant de se soutenir avec le produit de leur jardin, de leur terre et de leurs boutiques quand ils en auront; et quand ils ont une maison d'aliénés, qu'ils tiennent, je crois à leur frais et dépens, en faveur des bonnes familles du pays, qui leur confient le soin de leurs parents, les Frères vivent également avec le produit de leur terre. Tout y est admirablement bien ordonné. Qui sait si plus tard ces bons frères ne pourront pas faire la même oeuvre à Montréal et rendre le même service à quelques-unes de nos bonnes familles, qui sont éprouvées d'une semblable affliction (4).

Comme on peut le constater, Mgr Bourget rêvait déjà, vingt ans avant sa réalisation, à la fondation de l'Institut St-Benoît-Joseph-Labre.



Les FF. Lin, Eusèbe, Sébastien et Edmond entourant leur Supérieur Général

Enfin, ce fut le 22 février 1865 que quatre Frères de la Charité arrivèrent à Montréal pour prendre charge de l'Hospice St-Antoine.

Les premiers missionnaires furent le frère Eusèbe, âgé de 47 ans, supérieur; le frère Sébastien âgé de 50 ans: le frère Edmond, 27 ans et le frère Lin, 24 ans. Après une semaine de repos à l'évêché, les Frères de la Charité entrèrent en fonction à l'Hospice St-Antoine, le premier mars 1865. En dépit d'une grande pauvreté, l'oeuvre prospéra si bien que le 10 mai

1865, M. Berthelet conduisait tout le personnel dans l'ancien pensionnat Ste-Françoise-Romaine des Soeurs de la Miséricorde, au 255 de la rue Dorchester. Il venait de l'acheter pour 15 000\$. Les Frères se dévouaient auprès de dix pensionnaires dont six vieillards et quatre jeunes gens, sans compter les personnes logées à l'occasion.

Le 22 avril 1866, Mgr Bourget adresse à tous les diocésains son mandement "Monument de Jubilé". Dans ce mandement, il annonce la construction d'une vaste maison pour les malheureux vieillards abandonnés et pour les jeunes gens exposés à se perdre. La construction d'une telle maison s'imposait puisque les Frères avaient déjà reçu plus de 300 demandes pour orphelins et 200 pour vieillards. En attendant la nouvelle construction, les Frères gardaient, à la fin de 1866, 26 personnes dont 8 vieillards, 10 jeunes gens et 8 frères, novices et postulants.

Commencé le 27 mai 1867, l'Hospice St-Vincent-de-Paul, érigé sur la rue Mignonne entre les rues St-Denis et la ruelle La Providence, ouvrit ses portes le 19 février 1868. Il avait coûté 150 000 dollars. À la fin de l'année, le Supérieur, frère Eusèbe, écrit dans son rapport "qu'il y a 88 personnes dont 23 vieillards, 48 jeunes gens, 8 frères Belges, 5 frères canadiens, 2 novices et 2 postulants" (5). Rattachée à l'Hospice, il y a une terre de 170 arpents à Longue-Pointe.

Le 5 avril 1869, les Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul furent incorporés par un bill privé du gouvernement provincial. Le même jour, on sanctionna également un bill relatif aux Écoles d'Industrie (ou de Réforme) dans le but de venir au secours de l'Hospice St-Vincent-de-Paul.

Toutefois, les Frères n'acceptèrent pas de commencer la nouvelle oeuvre avant d'être les maîtres et propriétaires de l'Hospice St-Vincent-de-Paul. Les choses traînèrent en longueur et après bien des discussions, l'acte de donation de l'Hospice aux Frères de la Charité ne fut signé que le 10 août 1870.



L'hospice St-Vincent-de-Paul (1868-1873) devenu l'École de Réforme St-Antoine (1873-1932)

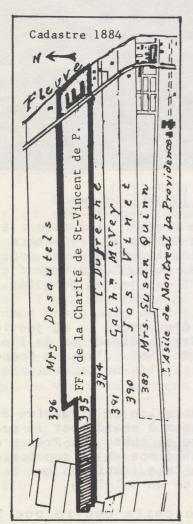
Il faudra attendre encore jusqu'au ll janvier 1873 avant que le gouvernement confie aux Frères de la Charité la direction de l'école de Réforme. Enfin, l'oeuvre était sauvée et les Frères de la Charité prenaient définitivement une nouvelle orientation dans la rééducation des jeunes gens (6).

Comme les vocations fleurissaient en plus grand nombre dans la Congrégation, on décida donc d'envoyer, le 26 janvier 1874, cinq Frères de la Charité prendre la direction de l'orphelinat de l'Ange-Gardien de Boston. En 1883, d'autres Frères ouvrirent un autre orphelinat à Détroit. Ils ne le dirigeront que trois ou quatre ans (7).

Depuis 1873, la nouvelle orientation de l'Hospice St-Vincent-de-Paul avait obligé les Frères à abandonner le soin des vieillards. Toutefois, cette oeuvre si chère aux Frères de la Charité hantait les fondateurs canadiens et la population réclamait toujours la réouverture de tels instituts qui faisaient la gloire des Frères de la Charité en Belgique.

C'est donc la réalisation de cette oeuvre que  $\underline{\text{La}}$   $\underline{\text{Minerve}}$  annonçait le 16 septembre 1884 dans l'article qui avait pour titre "l'Institut St-Benoît-Joseph-Labre".

# 1.- LES PRÉLIMINAIRES D'UNE FONDATION



Le 19 février 1868, soit trois ans après l'arrivée des Frères de la Charité, le nouvel hospice St-Vincent-de-Paul ouvre ses portes et accueille ses premiers pensionnaires. Voulant assurer le succès de son oeuvre, M. Antoine-Olivier Berthelet, aidé par M. Schneider et Mme Montmarquette, achète, de M. McVey, une ferme à Longue-Pointe, le 14 avril 1868.

Sise dans la paroisse St-François-d'Assise, "cette terre mesurait 3
1/2 arpents de largeur sur 40 arpents
de profondeur, de là prenant seulement
deux arpents de largeur sur 15 arpents de profondeur; avec une maison
en bois à un étage, granges, étables,
caveaux et autres bâtisses ci-dessus
érigées". Cette terre mesurant 170 arpents de superficie était limitée au
sud-est par le fleuve St-Laurent et au
nord-ouest par la côte St-Léonard (8).

Dès mai 1869, les frères Germain et Vincent prirent possession de la ferme et logèrent dans la maison que l'on nomma St-Joseph. Aidés de quelques jeunes pensionnaires qui apprenaient le métier de jardinier, les Frères firent la culture des légumes destinés à nourrir les pensionnaires de l'Hospice St-Vincent-de-Paul.



Maison St-Joseph

Pendant quatre années, on fit du jardinage. Bientôt on constata que la ferme n'était pas tellement rentable. Les autorités décidèrent donc, le 24 décembre 1872, de fermer la maison St-Joseph et de confier l'exploitation de cette terre à des fermiers (9).

Une autre raison qui avait motivé cette décision fut la nouvelle orientation confiée par le gouvernement du Québec à l'Hospice St-Vincent-de-Paul. En effet, le 16

janvier 1873, les Frères de la Charité prenaient charge de 74 jeunes délinquants et, le lendemain, il en arrivait 92 autres.

L'oeuvre de la rééducation était donc ouverte. Désormais, l'Hospice St-Vincent-de-Paul deviendra l'Ecole de Réforme et s'appellera l'Hospice St-Antoine en mémoire du fondateur et bienfaiteur Antoine-Olivier Berthelet, décédé en 1872.

Les années passèrent et les Frères de la Charité songeaient toujours à reprendre le soin des vieillards qu'ils avaient abandonné en ouvrant l'École de Réforme. En outre, les vocations se multipliaient et les autorités réalisaient de plus en plus que l'Hospice St-Antoine n'était pas le milieu favorable pour former les futurs religieux.

En 1883, le frère Xavier remettait ce rapport à son Excellence Mgr Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal: "Les Frères de la Charité possèdent une maison au Canada. On y compte 25 frères profès, 12 novices, 3 postulants et 285 élèves." Un tel recrutement réjouissait Mgr Fabre à l'endroit de ses chers Frères de la Charité qu'il connaissait très bien puisque, dès 1865, il avait été nommé leur "Révérend Père" par Mgr Ignace Bourget. En effet, l'abbé Éd.-Charles Fabre avait été



témoin des joies et des épreuves que les Frères connurent depuis leur arrivée à Montréal. Maintenant qu'il était devenu évêque de Montréal depuis 1873, Mgr Fabre approuva le désir des Frères de transporter leur noviciat à Longue-Pointe. En outre, connaissant leur réussite dans le soin des malades en Belgique, il leur proposa d'ouvrir en même temps une maison pour le soin des vieillards infirmes, épileptiques, aveugles et aliénés que les familles, souvent aisées, n'étaient plus en mesure de garder à la maison familiale (10).

Le souhait de l'Évêque rencon-Mgr Edouard-Charles Fabre tra le désir des Frères. Désormais, l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre était né dans le coeur de tous. On se mit donc à l'oeuvre pour réaliser la volonté de Mgr Édouard-Charles Fabre.



### 2.- L'ASILE ST-BENOÎT-JOSEPH-LABRE

Une fois l'oeuvre choisie, les Frères signent, au début de 1883, les contrats pour la construction d'un asile pour le soin des personnes malades. Malheureusement, un incendie survenu le 20 février 1883 dans les ateliers de l'Hospice Saint-Antoine fit retarder la réalisation des travaux. Il fallut d'abord reconstruire cette bâtisse de quatre étages qui abritait les ateliers de menuiserie, de carrosserie et de cordonnerie. Les dommages s'élevaient à 30 000\$ et on n'avait que 3 500\$ en assurances.

Évidemment, la reconstruction était urgente. Tout alla si bien que le premier mai on occupait déjà les nouveaux ateliers. C'est alors seulement que l'on songea à entreprendre la construction de l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre (11).

Dès le 30 mai 1883, le curé Damase Laporte de Longue-Pointe procéda à la bénédiction de la première pierre.

Toutefois, un petit livre de comptabilité conservé aux archives provinciales des Frères de la Charité indique que les fondations de la nouvelle bâtisse de Longue-Pointe ont commencé en novembre 1882. En effet, des plans préparés par M. Lamontagne avaient coûté 60 dollars. Puis, le 3 mars, les Frères ont payé à M. Larivière, tailleur de pierre, 400\$. Le 5 avril, on paya à M. Hurteau, pour le bois, 4 249,08\$. Lors de la pose de la première pierre, le 30 mai 1883, on avait déjà dépensé plus de 7 000 dollars.

Construit sous la direction de l'architecte Isaïe Charest, l'asile avait été réalisé par les entrepreneurs suivants: MM. Larivière et Lapointe, pour la pierre; J. Brunet, pour la brique; M. Lafleur, pour la charpente; C.-O. Prévost, menuiserie et E. Morache pour les enduits. Le bois avait été fourni par MM. Hurteau et Frères (12).



L'Asile St-Benoît-Joseph-Labre

Une fois terminé, l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre avait coûté 83 245,19\$. En forme de U, la bâtisse "s'inspirait du style Second Empire mais on avait employé la brique plutôt que la pierre grise comme matériau de revêtement. La chapelle, que l'on retrouvait habituellement au centre des ensembles conventuels, était placée à l'arrière dans une aile latérale" (13).

L'Asile se composait d'un bâtiment central de 200 pieds, ayant un sous-sol très élevé, un rez-de-chaussée et deux étages. Aux extrémités du bâtiment principal, deux ailes mesurant 200 pieds chacune s'avançaient vers le fleuve.

C'est donc cette nouvelle oeuvre que Mgr Édouard-Charles Fabre vint bénir, le 15 septembre 1884. Il était accompagné de MM. Zéphirin Delinelle, premier chapelain de l'Asile, Joseph-U. Leclerc, curé de la paroisse St-Joseph de Montréal, M. Louis-Isaïe Dozois, curé de La Pointe-aux-Trembles, M. l'abbé Joseph-A. Therrien, chapelain à l'école de Réforme, Damase Laporte, curé de la Longue-Pointe, M. Herménégilde Charpentier, vicaire de St-Benoît, M. Lavigne, professeur de théologie au Séminaire, M. François-Xavier Leclerc, chapelain de l'Asile St-Jean-de-Dieu, l'abbé Édouard-F. Boudreau et le frère Justinien, Supérieur provincial des Frères de la Charité.

Rien n'avait été épargné pour rendre salubre et agréable le séjour dans cette maison. Le fleuve passe à quelques pieds seulement de la bâtisse qui est entourée de tous côtés de jardins et de parterres; une eau pure et agréable a été conduite à grands frais dans l'établissement, au moyen de canaux communiquant à une source qui se trouve à environ une demi-lieue de la maison. Toutes les précautions avaient été prises contre le feu. Un immense réservoir d'eau avait été placé sur le sommet de l'édifice et, dans tous les corridors, réfectoires et dortoirs se trouvaient des boyaux qui permettraient d'éteindre le feu en quelques instants (14).

Les cérémonies d'inauguration terminées, la nouvelle communauté de l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre entre en fonction. Parmi les fondateurs, l'histoire a conservé les noms suivants:

Frère François Van Klaverweyven, supérieur âgé de 47 ans, ce frère hollandais venait de notre maison de Boston.

Frère Ursmarus Deruytter, sous-supérieur âgé de 36 ans, ce frère belge venait de l'orphelinat de Boston.

Frère Ambroise Buyle,

âgé de 35 ans, ce frère belge venant de l'orphelinat de Boston.

Frère Hercule Verboven, âgé de 20 ans, il arrivait de Belgique (15). Ces quatre Frères de la Charité venaient de Belgique et avaient de l'expérience dans le soin des aliénés.

Bientôt trois jeunes frères canadiens sont venus seconder leurs confrères: le 16 octobre, ce fut le frère Magloire Desrosiers; le 6 novembre, ce fut le frère Olivier Duchesne et le 7 novembre, le frère Eugène Larivière (16).

Tandis que la communauté s'organisait et accueillait ses premiers vieillards, le noviciat prenait forme. Sous l'habile direction du maître des novices, le frère Ursmarus, des jeunes gens se préparaient à devenir Frères de la Charité: le fr. Landelin Cloutier, le fr. Hermias Roy et le fr. Médéric Dupuis. Au cours de 1885, 7 jeunes gens entrèrent également au postulat et au noviciat.

À peine un mois après l'ouverture de l'Asile, le commissaire apostolique, Mgr Smeulders vint visiter l'oeuvre. Accompagné de plusieurs prêtres et du frère Justinien, supérieur provincial, Mgr Smeulders arriva à 8 heures du matin, le ll octobre. Après avoir chanté la messe, Monseigneur visita la maison et prit le dîner avec les Frères. Puis, il félicita les Frères de leur bel établissement et l'illustre visiteur quitta vers une heure pour aller visiter St-Jean-de-Dieu (17).

Le 11 décembre 1885, le gouvernement du Québec émettait un ordre en conseil par lequel il reconnaissait l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre comme maison de santé. Désormais, l'institution sera donc soumise à l'inspection du gouvernement.

Maintenant que l'oeuvre avait une existence légale, les Frères de la Charité lancèrent dans la population un prospectus faisant connaître l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre destiné aux hommes infirmes, épileptiques, aveugles, etc., qui trouvaient difficilement une place dans les asiles tenus par des religieuses et dont souvent les parents étaient obligés de les garder chez eux, sans pouvoir leur donner les soins que réclamait leur état.

Puis, le prospectus rappelle que c'est "sur l'avis de Mgr l'Évêque de Montréal que les Frères de la Charité ont bâti, dans une solitude charmante, sur les bords du fleuve St-Laurent, en dehors des limites de la Ville, une maison spacieuse, devant contenir à peu près 150 chambres, pour y recevoir les vieillards mentionnés plus haut (...)."

Et le prospectus donne les conditions d'admission qui

(...) varieront suivant les exigences des personnes; ceux qui voudraient avoir plusieurs appartements, ceux qui voudraient avoir un domestique à leur disposition, ceux qui voudraient avoir leurs repas servis dans leurs appartements, au lieu de manger dans une salle commune, payeront des prix différents.

Enfin, on continue en donnant les conditions essentielles pour l'admission des patients:

- 1° La pension est payable trois mois d'avance.
- 2 Dans le cas où une personne admise dans l'Institution n'aurait pas la gestion de ses biens, une personne responsable devra répondre de l'exécution des engagements pris.
  - 3 Chaque patient devra avoir tous les articles d'habillements nécessaires.
  - 4° C'est aux parents ou tuteurs de procurer aux patients tous les articles de toilette, sur l'application faite par le supérieur.
  - 5° Les visiteurs ne peuvent rien donner aux patients sans l'approbation du supérieur.
  - 6° Les parents et amis seront admis à visiter les patients aussi souvent qu'ils le désireront, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi.
  - Il n'y a d'exception que pour ceux à qui il serait défendu par le médecin de recevoir des visites, et cela dans l'intérêt de la santé du malade.

Parmi les services offerts, le prospectus signale qu'en

plus des Frères,

(...) un prêtre parlant l'anglais et le français réside dans l'établissement, un médecin spécialiste est aussi chargé du traitement médical des patients.

Un avantage précieux qu'offre l'Asile St-Benoît-Joseph, c'est que le service des patients se fait entièrement et exclusivement par des religieux. En effet, ce sont les Frères seuls qui jour et nuit sont auprès de leurs malades pour les surveiller, les soigner, les entourer de leur sollicitude, afin de leur rendre autant que possible la vie douce et agréable et de cette façon hâter leur guérison (18).

Peu à peu, les patients s'inscrivent. Toutefois, pour répondre aux désirs exprimés par Mgr Fabre lors de la cérémonie de l'ouverture, les Frères accueillent également des alcooliques laïcs ou prêtres. Cette nouvelle clientèle causera bientôt des problèmes. Voilà pourquoi, les Frères seront obligés de construire le nouveau pavillon St-Philippe-de-Néri.



#### 3.- LE PAVILLON ST-PHILIPPE-DE-NÉRI

Suite aux problèmes causés par le mélange des alcooliques avec les malades et les aliénés, les Frères décidèrent de construire un nouveau pavillon exclusivement réservé aux alcooliques.

La construction débuta le 7 octobre 1886 et fut terminée en 1887 pour la somme de 19 449,13\$. Aux 150 chambres déjà existantes, on venait d'en ajouter 50 de plus à l'extrémité gauche de l'Asile. Ce nouveau pavillon était relié à l'édifice principal par un long et large corridor dont les portes étaient toujours fermées à clé (19).

Cette nouvelle construction permettait de séparer les alcooliques des autres malades et de leur prodiguer les soins requis. Toutefois, il semble que tel n'était pas le cas comme le signale le Dr H.E. Desrosiers, président des Asiles d'aliénés dans son rapport de 1888:

Lors de la visite de la commission, le pavillon St-Philippe-de-Néri était occupé par une population de 24 prêtres malades: 3 épileptiques, ll alcooliques et 10 séniles.

Quant aux autres départements, les aliénés de toutes les catégories étaient pêle-mêle avec les alcooliques. C'est un défaut grave dans l'organisation de cet asile, qui n'a pas les dispositions voulues pour l'internement des patients que l'on voudrait soumettre à un traitement régulier et efficace. La ventilation est défectueuse; les salles sont petites et il faudrait beaucoup d'améliorations pour approprier cet établissement aux fins réelles d'un asile d'aliénés. Les propriétaires se proposent pourtant de recevoir des aliénés de toutes les catégories et ils ont obtenu dans ce but une licence du gouvernement (20).

Le rapport de la Commission des Asiles d'aliénés obligea donc les Frères à corriger la situation en plaçant tous les alcooliques prêtres et laïcs dans le nouveau pavillon St-Philippe-de-Néri.

Pour aider les Frères à diriger les prêtres malades, Mgr Fabre fit parvenir la lettre suivante:

> Les prêtres qui choisiront l'Hospice St-Benoît-Joseph pour leur retraite, auront à observer certaines règles que nous croyons nécessaires pour le bon ordre de la maison.

- l<sup>O</sup> Les prêtres ne sortiront jamais de l'établissement sans la permission du Frère Supérieur ...
  - 2° C'est au parloir qu'ils recevront les visiteurs laïques ...
  - 3° Les prêtres assisteront à tous les offices publics, à la chapelle où tous les autres pensionnaires sont appelés ...
  - $4^{\circ}$  A 9 heures du soir, chacun se retirera à sa chambre, et se couchera à 10 heures au plus tard.
- 5° C'est au chapelain qu'ils s'adresseront pour célébrer la sainte messe ...
- 6° Pour ce qui concerne l'ameublement des chambres, on s'adressera au Supérieur de la maison.
  - 7º Pour tout ce qui est du domaine ecclésiastique, les prêtres s'adresseront à M. le Chapelain (21).

Ces règlements permettaient au Supérieur de voir au bon ordre de la maison. Néanmoins, le soin des alcooliques était difficile d'autant plus que les malades venaient de tout le Canada et même des États-Unis. Après vingt ans d'essai loyal pour soigner ces malades, le Conseil provincial des Frères de la Charité décida, le 27 avril 1908, d'abandonner le soin des alcooliques étant donné que c'était également le désir de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, de retirer ses prêtres du pavillon St-Philippe-de-Néri. Toutefois, il y eut exception pour les vieux prêtres infirmes, malades ou en repos qui continueront à y vivre.

Par la suite, on continua encore à recevoir de temps à autre, d'autres prêtres alcooliques. Puis, en 1931, le pavillon fut à nouveau réservé uniquement aux prêtres malades et retraités.

En 1936, le nouveau chapelain, M. l'abbé Philippe Perrier, fit beaucoup pour le relèvement moral des prêtres. Tout d'abord, on rouvrit la chapelle des prêtres et les nouveaux règlements stipulaient que les prêtres devaient présider tour à tour les exercices religieux: examens, chapelet, bénédiction du Saint-Sacrement ainsi que la prière du soir qui se termine par le chant du <u>Salve Regina</u>. Homme dévoué, l'abbé Perrier assistait à tous les exercices de piété et leur adressait souvent des paroles d'exhortation et d'encouragement. À chaque année, Mgr Deschamps venait leur donner de bons conseils et les réconforter (22).

Le 20 novembre 1940, Mgr Charbonneau appela M. le chapelain Perrier à l'archevêché pour exercer les fonctions de Vicaire-Général et de Protonotaire apostolique.

Peu de temps après le départ de l'abbé Perrier, Mgr Charbonneau demanda, en 1942, aux prêtres de retourner dans leur diocèse respectif tandis que les prêtres de Montréal se retirèrent à la nouvelle Maison Jésus-Prêtre dirigée par les Clercs de St-Viateur.

Parmi les principales raisons données pour la cessation des soins aux prêtres malades, le frère Frémond, Supérieur provincial, écrit le 21 mars 1942:

1- On a toujours dit qu'il ne convenait pas que des prêtres fussent sous la direction de frères.

- 2- La Maison des prêtres, fermée en 1908, n'a jamais été rouverte officiellement, la force des circonstances nous a fait accepter de nouveau cette oeuvre graduellement; maintenant que les Clercs de St-Viateur ont une maison pour cette oeuvre, on les envoie là. C'est un prêtre C.S.V. qui en est le directeur. En outre, l'abbé P. Perrier était un grand ami des Clercs de St-Viateur car il avait enseigné au Séminaire St-Charles tenu par les C.S.V. à Joliette.
  - 3- Mgr de Montréal n'a jamais aimé recevoir dans son diocèse les prêtres alcooliques venant d'autres diocèses.
  - 4- Selon l'abbé Perrier, la direction manquerait de respect pour les malades (...). Je vous donne cette raison pour ce qu'elle vaut (...) (23).

Toutefois six prêtres trop malades demeureront à la Retraite St-Benoît et seront placés au département St-Louis.

À partir de ce moment, l'aile St-Philippe-de-Néri accueillera des malades et des personnes âgées de l'assistance publique. Dans un autre département, on traitera encore des alcooliques laïcs jusqu'en 1950 alors qu'on cessera définitivement de soigner cette catégorie de malades.

Au cours de son histoire, le pavillon St-Philippe-de-Néri connut bien des modifications et on fit plusieurs améliorations. Parmi les principales, les chroniques rappellent les suivantes:

- En 1905, on construit un nouveau corridor pour relier l'aile St-Philippe avec l'édifice principal et en même temps ajouter quelques chambres pour le personnel.
- En février 1929, un début d'incendie causa pour plus de 8 000 dollars de dommages. Suite à ce feu, on procéda à plusieurs améliorations et rénovations ainsi qu'à la construction d'un ascenseur au prix de 5 500 dollars.

- En 1950, on modernisera ce département et l'on réinstallera un nouvel ascenseur.

Après 55 ans d'existence, le pavillon St-Philippe-de-Néri cessait donc d'accueillir des alcooliques. Et pourtant, les Frères avaient construit ce pavillon pour cette oeuvre.

De plus, il était considéré comme une deuxième maison administrée également par le Supérieur de la Retraite Saint-Benoît-Joseph-Labre. Voilà pourquoi, au cours de son existence, on parlera souvent de la Retraite St-Philippe-de-Néri.

Cette oeuvre, bien que difficile à cause des rechutes nombreuses des alcooliques, était très exigeante et demandait de la part des Frères une surveillance de tous les instants. Il est regrettable que les archives n'aient pas conservé la liste des Frères qui ont dirigé cette oeuvre si l'on excepte le cher frère Rufin (Vergauwen) qui a vécu à la Retraite St-Benoît-Joseph-Labre du 9 janvier 1888 jusqu'au 8 mai 1935, date de son décès.



Frère Rufin Vergauwen 47 ans à St-Benoît



Frère Euloge Dion 67 ans à St-Benoît



Fr.Népomucène Blondeau 64 ans à St-Benoît

#### 4.- LES VINGT-CINQ ANS DE L'ASILE (1884-1909)

#### LES SUPÉRIEURS DE LA MAISON

Fr. François Van Klaverweyven du 15 septembre 1884 au 11 août 1886 Fr. Eusèbe De Poorter du 11 août 1886 au 28 juillet 1887

Fr. Védaste Poppe du 9 janvier 1888 au 21 novembre 1888 Fr. Dominique Rombaut du 21 novembre 1888 au 24 septembre 1890

Fr. Candide Dupras du 22 octobre 1890 au 6 septembre 1906 Fr. Ursmarus De Ruytter du 6 septembre 1906 au 14 décembre 1910

#### LES AUMÔNIERS DE L'INSTITUTION

M. l'abbé Zéphirin Delinelle du 15 septembre 1884 au 23 novembre 1885

M. l'abbé Télesphore Savaria du 23 novembre 1885 au 27 juillet 1900

M. l'abbé Amédée Godin du 27 juillet 1900 au 18 février 1904

M. l'abbé P.-Déziel Labrèche du 8 mars 1904 au 9 septembre 1904 M. l'abbé Alphonse Lévesque du 9 septembre 1904 au 23 août 1910 De 1884 à 1909, les Frères de la Charité, aidés des postulants et des novices, ont soigné les malades. Sans aucune subvention gouvernementale, l'oeuvre prospéra grâce à l'aisance des pensionnaires qui pouvaient payer des pensions appréciables.

Pendant ce temps, six Frères de la Charité venant de Belgique et ayant de l'expérience dans ce genre d'oeuvre, dirigeront l'Asile St-Benoît-Joseph. Tout d'abord, il y eut le frère François (né en Hollande) qui, après un séjour à l'orphelinat de Boston, dirigea l'Asile St-Benoît-Joseph de septembre 1884 au 22 juillet 1886. Puis, après une absence de trois ans, il reviendra à l'Asile St-Benoît-Joseph en 1889 et y demeurera jusqu'en 1897 (24).

Du 13 août 1886 au 28 juillet 1887, le frère Eusèbe (De Poorter) âgé de 69 ans prend charge de l'Asile Saint-Benoît-Joseph. Avant de venir au Canada, le 22 février 1865, il s'était dévoué à Anvers et à l'orphelinat de Gand. Puis, il avait été supérieur à l'asile du Strop avant de se dépenser à Bruges, à Ostende et à Gand. Au Canada, il fut supérieur-fondateur et provincial avant d'aller à l'orphelinat de Détroit d'où il reviendra prendre la direction de l'Asile St-Benoît-Joseph en 1886. Moins d'un an plus tard, il décédait subitement le 28 juillet 1887.

Son successeur, le frère Védaste (Poppe) venait de Belgique. Il prit la direction de l'Asile le 9 janvier 1888. Il n'y séjournera que quelques mois puisque le 21 novembre 1888, il retournait en Belgique. C'est le frère Dominique Rombaut, âgé de 51 ans et arrivé de Belgique le 12 novembre 1888, qui dirigera l'Asile jusqu'au 24 septembre 1890, alors qu'il fut frappé de paralysie. Il décédera à Montréal en 1903.

Quatre supérieurs en six ans, ce n'était pas le meilleur moyen d'assurer la continuité. À n'en pas douter, l'oeuvre était difficile et on ne s'adaptait pas facilement à la vie canadienne.



Frère Candide Dupras

Frère Candide (Dupras) 45 ans, arrive de Belgique le 22 octobre 1890. Immédiatement, il devint le cinquième Supérieur de l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre. Dès le début, son principal souci fut l'amélioration de l'oeuvre. Toutefois, des dons lui seront d'un grand secours.

En effet, c'est le ll octobre 1889, que M. James Mullins lègue par testament passé devant le notaire J. L. Coutlée, la somme de 19 000\$. Le donateur décéda le 4 juin 1891. Tel qu'entendu, le service funèbre eut lieu le 6 juin dans la magnifique chapelle de l'Institut St-Antoine sur la rue Mignonne. Malgré les contestations d'un neveu, le testament fut déclaré

valide et les Frères de la Charité ont utilisé la donation pour améliorer leurs oeuvres de charité (25).

En novembre 1903, un autre pensionnaire, l'abbé James F. Brady de Sioux-City (Iowa) a légué par testament, aux Frères, la somme de 5 000 dollars (26). Ce dernier don arrivait à point puisqu'on venait de construire l'aîle du juvénat Sacré-Coeur en 1901-1902. Cette construction restera la grande réalisation du frère Candide qui dirigera l'Asile St-Benoît pendant 16 ans.

Le journal <u>La Presse</u> du samedi le 7 juin 1902 consacre sa première page à l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre. Sept photos accompagnent un texte intéressant dont voici de larges extraits:

L'Asile ou "Retraite" Saint-Benoît-Joseph-Labre est situé à l'extrémité orientalé du village de la Longue-Pointe sur la route qui conduit à la Pointe-Aux-Trembles. Indépendamment des dépendances secondaires, l'établissement comprend un immense corps de bâtiment de quatre étages et développe parallèlement au chemin une façade de deux cent cinquante pieds, augmentée au centre, à droite et à gauche de trois pavillons.

Tout le premier étage de la façade en face de la route est occupé par les salles d'attente, les chambres des étrangers et par les bureaux. Tous ces appartements ont le premier luxe des maisons religieuses: propreté minutieuse, hauts, spacieux, bien éclairés, riches de bon goût. Un large corridor dont les fenêtres sont ornées de fleurs naturelles et de plantes, donne accès sur une grande galerie, laquelle domine le fleuve St-Laurent et un des plus beaux panoramas qui se puissent concevoir.

À ce corps principal, se rattachent trois grandes ailes s'étendant parallèlement l'une à l'autre dans la direction du fleuve. Comme le corps principal, ces ailes sont munies de galeries, passages, salles de récréation et entourées de cours magnifiques ayant toutes vue sur le St-Laurent.

La première de ces ailes comprend la chapelle et les appartements de Monsieur l'Aumônier de l'institution. La deuxième - ainsi que le corps principal - est affectée au traitement des aliénés. La troisième entièrement séparée des autres est affectée au traitement des alcooliques.

On voit donc que sous ce rapport de l'institution, il serait difficile de placer les patients dans un milieu plus propice, et la science est aujourd'hui unanime à reconnaître que cette influence du milieu concourt puissamment à améliorer les conditions des aliénés, à les aider à reconquérir souvent la santé parfaite et, quand ils sont incurables, à leur rendre la vie aussi douce et agréable que possible.

Au point de vue médical, il n'a été rien négligé pour procurer aux patients en traitement à l'Asile Saint-Benoît, tous les secours que nécessite leur condition.

Ce service est confié à deux médecins spécialistes distingués: les docteurs Villeneuve et Deschâtelets.

M. le Dr Villeneuve, dont la réputation comme médecin aliéniste est connue de tout le monde, est le médecin visiteur et consultant de l'institution. M. le Dr Deschâtelets en est le médecin traitant. C'est un spécialiste intelligent et d'un dévouement sans bornes pour ses malades. Il sait s'attirer leur affection par l'intérêt qu'il leur porte, se montrant constamment tout soucieux de leur plus grand bien. Aussi a-t-on souvent la satisfaction de voir les plus heureux résultats répondre aux bons soins dont les aliénés sont entourés: un grand nombre de ces sortes de malades sont sortis de l'établissement parfaitement guéris.

Le service religieux est confié au Rév. M. Amédée Godin, lequel est attaché à la maison en qualité d'aumônier. C'est un prêtre au coeur compatissant et charitable, plein de dévouement et de bienveillance, doué surabondamment des qualités nécessaires à l'accomplissement de sa délicate mission, ne s'épargnant aucune peine pour procurer aux malades tous les secours et toutes les consolations possibles.

L'Asile Saint-Benoît, est, depuis l'année 1890, sous la direction du Rév. Frère Candide. Son expérience déjà longue, jointe au désir qui l'anime de rendre heureux tous ceux qui dépendent de lui tendent à rendre l'établissement une retraite salutaire, bienfaisante, agréable et paisible à ceux qui viennent y demander l'hospitalité.

Au point de vue du confort, rien non plus n'a été épargné pour faire de l'Asile Saint-Benoît, une institution capable de répondre à toutes les exigences. Chaque patient a sa chambre particulière. Les chambres sont spacieuses, hautes et bien éclairées, elles sont pourvues d'un bon lit et de tout le nécessaire que comporte un bon appartement. À la demande des familles, un patient peut avoir plusieurs chambres à sa disposition, peut avoir ses repas servis en particulier et même avoir un Frère exclusivement attaché à son service, etc., etc. Dans chaque quartier d'aliénés se trouvent: une salle de bain, une salle de récréation, une salle à manger, un promenoir, une galerie et une vaste cour. Toutes les cours ont vue sur le beau fleuve Saint-Laurent, si animé durant la belle saison. Des salles de récréation et des cours, les patients jouissent des plus belles vues possibles.

Pendant la saison navigable, ils ont le plaisir de voir souvent passer les bateaux, ce qui les amuse toujours beaucoup. Leur vue peut se reposer agréablement sur de beaux paysages, sur les villages environnants, sur les îles de Boucherville, et même, ils peuvent voir jusqu'aux montagnes de Beloeil (...).

On ne saurait trop insister sur l'heureuse influence que produit la contemplation des beautés de la nature, pour la distraction des pauvres aliénés. L'exercice et la promenade en plein air, dans les cours ornées de fleurs et agrémentées de jeux, produisent aussi sur eux des effets très salutaires, tant au physique qu'au moral.

Un avantage précieux qu'offre l'Asile St-Benoît, c'est que le service des aliénés et autres pensionnaires se fait entièrement et exclusivement par des religieux. En effet, ce sont les Frères seuls qui sont constamment auprès de leurs patients pour les surveiller, les soigner, leur rendre tous les services possibles, afin de leur rendre la vie douce et agréable, et ainsi hâter leur guérison, quand il y a lieu de l'espérer.

Cette maison est en même temps le Noviciat des Frères de la Charité, où les jeunes gens qui désirent se vouer au service de Dieu et du prochain peuvent être reçus.

La Congrégation des Frères de la Charité a pour but la sanctification de ses membres par l'exercice des oeuvres de la charité. Ces oeuvres consistent notamment à prendre soin des pauvres, des aliénés, des vieillards, des épileptiques, à élever et à instruire les enfants de toute condition, mais principalement les pauvres, les orphelins, les sourds-muets, les aveugles, etc. (...)

À l'Asile St-Benoît, sera annexé, cette année, un Juvénat, ou petit noviciat, où seront reçus les enfants qui donnent des signes de vocation, mais qui n'ont pas encore l'âge requis pour entrer au Noviciat proprement dit.

Ce Juvénat sera ouvert au mois de juillet 1902. Ces enfants recevront là une éducation et une instruction soignées, afin qu'ils deviennent de bons sujets pour les maisons d'éducation de la Congrégation (...) (27).

À son tour, le volume <u>Le diocèse de Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle</u> reprenait sensiblement le même historique de l'oeuvre (28).

De tels écrits n'eurent que des effets bénéfiques sur l'oeuvre qu'accomplissaient les Frères de la Charité à Longue-Pointe. Sans doute l'expérience du frère Candide et la charité qui l'animait, le feront regretter de tous lorsqu'en 1906 il se rendra en Belgique pour diriger l'Institut psychiatrique de Charleroi. D'ailleurs, c'est là qu'il décédera en 1926.



Frère Ursmarus (1848-1931)

Le frère Ursmarus (De Ruytter), déjà à l'Asile depuis l'ouverture, était bien préparé pour prendre la succession en 1906. Tout en étant maître des novices, il dirigea l'oeuvre qu'il avait vu grandir depuis bientôt vingtcinq ans. En effet, les 20 et 21 septembre 1909, on souligne ce jubilé d'argent. À l'ouverture, le 20 septembre, les Juvénistes exécutent le programme suivant:

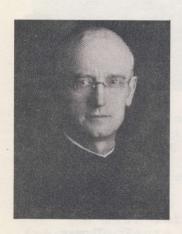
- 1. La création de Haydn
- La foire de Séville (opéra-bouffe en deux actes).
- 3. Venise de Bazin
- 4. Les pêcheurs et les Gondoliers (saynète)
- 5. O Canada

Le 21 septembre, à 8 heures du matin, il y eut la messe solennelle suivie d'un banquet. À 14h30, le Salut du Saint-Sacrement et à 20h, on termina par l'illumination des décorations de la bâtisse et un feu d'artifice. Bien que modestes, ces fêtes étaient bien appréciées de tous (29).

Maintenant que le juvénat Sacré-Coeur fonctionnait bien et que les vocations étaient de plus en plus nombreuses, le temps n'était-il pas venu de construire un pavillon pour le noviciat car, selon le droit canon, il était souhaitable que les novices soient séparés des frères profès? 1910 verra la réalisation de cette construction qui viendra prolonger la Retraite St-Philippe-de-Néri.

Pour le frère Ursmarus, la construction du noviciat St-Louis-de-Gonzague sera le plus beau cadeau du jubilé d'argent de l'Asile St-Benoît-Joseph-Labre (30).

# The first total to



Fr.Romulus Guévremont 30 ans à St-Benoît



Dr Ls.-E. Fortier



Fr. Omer Dessert 30 ans à St-Benoît

# 5.- UN JUBILÉ D'OR À L'HORIZON (1909-1934)

#### LES SUPÉRIEURS DE LA MAISON

Fr. Casimir Faulkner Pr. Frémond Brisson Fr. Thomas Tanguay Fr. Delphin Bourgault Fr. Valérien Mandeville du 14 décembre 1910 au 25 janvier 1920 du 25 janvier 1920 au 24 juin 1923 du 24 juin 1923 au 8 juillet 1924 du 8 juillet 1924 au 30 juillet 1929 du 30 juillet 1929 au 22 juillet 1934

#### LES AUMÔNIERS DE L'INSTITUTION

M. l'abbé J. Octave Lagacé M. l'abbé J. Albéric Corbeil M. l'abbé Oliva Lachapelle

M. l'abbé Théophile Robert

M. l'abbé Jos. Tranchemontagne du 10 avril 1923 au 19 février 1926

M. l'abbé P.-Emile Coursol

du 23 août 1910 au 10 septembre 1916

du 18 septembre 1916 au 21 novembre 1918 du 21 novembre 1918 au ler avril 1921

du ler avril 1921 au 10 avril 1923

du ler mars 1926 au 15 septembre 1936



Fr. Magnile Supérieur provincial



Fr. Frémond Supérieur provincial



Fr. Thomas Supérieur provincial

Une fois le jubilé d'argent célébré et le noviciat construit, le frère Ursmarus passa la direction de l'Asile au frère Casimir (Faulkner). Agé de 40 ans et natif de Boston, le nouveau Supérieur travaillait à l'Asile depuis 1906. Pendant dix ans, il se dépensera pour assurer le bien-être de tous. Puis, en 1920, il retournera à l'Orphelinat de Boston et le frère Frémond (Brisson), assistant-maître des novices depuis 1910, sera installé Supérieur de St-Benoît. En 1923, il sera remplacé par le frère Thomas (Tanguay). Ce dernier changea l'appellation asile, qui avait de plus en plus un sens péjoratif, pour celui de Retraite St-Benoît. Puis, il quittera son poste, en 1924, pour se rendre en Belgique afin de se préparer à devenir maître de novices en 1925.



Frère Delphin

Le frère Delphin (Bourgault) prit la relève de 1924 à 1929. Tou-jours dévoué, le Supérieur modernisa l'institution en installant un ascenseur au coût de 5 500\$ et un solarium en 1926. L'année 1927 verra la disparition des chambres d'isolement pour malades en crise et on transformera tout l'espace en salle de traitement au lit pour une vingtaine de malades. Les salles de toilettes furent également modernisées: le marbre, le terrazo et les tuiles blanches furent posés au pavillon St-Philippe-de-Néri.

Non seulement on sentait le besoin de moderniser les départements, mais aussi on désirait améliorer la

qualité des soins. Parmi les nombreux Frères de la Charité qui allèrent faire leur école normale en Belgique, les autorités envoyèrent également trois jeunes infirmiers se perfectionner dans le soin des malades psychiatriques. Les élus furent les frères Jérémie (Chrétien), Sanctin (Bourgault) et Jovin (Poulin).

À leur retour, ces Frères firent profiter leurs confrères de leurs connaissances, car dans ce domaine, les progrès étaient sensibles.



Frère Valérien

De 1929 à 1934, le frère Valérien (Mandeville) continuera à faire progresser l'oeuvre. Toujours dynamique, le Frère Supérieur, appuyé par ses confrères, prépara les fêtes du cinquantième anniversaire de fondation. Malheureusement, c'est son successeur, le frère Crespin (Milette) qui célébrera le jubilé d'or le 14 septembre 1934. À cette occasion, Le Devoir publia un article retracant l'historique de la Retraite St-Benoît. L'auteur termine en soulignant que "les fêtes du cinquantenaire seront rehaussées par la présence du Très Honoré Frère Philémon, supérieur général de la Congrégation et du T.H. Frère Magnile, conseiller général et tous deux anciens provinciaux" au

Québec. Et le journaliste terminait ainsi: "Tout se fera dans la plus grande intimité conventuelle, comme c'est la coutume chez les Frères de la Charité" (31). Il semble que le journaliste avait raison puisqu'il n'existe que cette petite note sur le jubilé d'or de la Retraite St-Benoît:

1934... Année jubilaire de la Retraite St-Benoît. Les festivités étaient centrées sur les offices religieux, sur les messes spéciales d'actions de grâce pour remercier le Seigneur de ses grâces déversées sur l'Institution et sur les messes spéciales pour les bienfaiteurs de l'oeuvre et pour les Frères malades et les Frères défunts qui ont oeuvré à la Retraite St-Benoît. Partout, dans les corridors, dans les départements, des décorations. Enfin, quelques mets spéciaux mettaient un air de fête dans le coeur de chacun. Le soir, la fanfare du Mont-St-Antoine est venue donner un concert en plein air, dans la cour des pensionnaires (32).

On venait de fêter modestement 50 années de durs labeurs. L'oeuvre avait pris racine et déjà, des fruits s'annonçaient pour les prochaines années.

# 6.- VERS LE STATUT D'HÔPITAL (1934-1959)

#### LES SUPÉRIEURS DE LA MAISON

Fr.	Crespin Milette
Fr.	Zéphirin Paquin
Fr.	Régis Van Camp
Fr.	Delphin Bourgault
Fr.	Constant Pickavet
Fr.	Valérien Mandeville
Fr.	David Plante
Fr.	Salomon Plante
Pr	Valérien Mandeville

du 22 juillet 1934 au 17 août 1940 du 17 août 1940 au 20 avril 1943 du 20 avril 1943 au 18 juillet 1943 du 18 juillet 1943 au 16 octobre 1944 du 16 octobre 1944 au 18 août 1947 du 18 août 1947 au 19 juillet 1953 du 19 juillet 1953 au 15 août 1956 du 15 août 1956 au 25 août 1957 du 25 août 1957 au 30 avril 1963

# LES AUMONIERS DE L'INSTITUTION

M. l'abbé Philippe Perrier M. l'abbé Ernest Turcot M. l'abbé Napoléon Dubuc

M. l'abbé Georges Fleury M. l'abbé Roland Cloutier du 19 septembre 1936 au 30 novembre 1940
du 7 décembre 1940 au 25 juin 1942
du 25 juillet 1942 au 16 mars 1950
du 16 mars 1950 au 29 novembre 1953

du 30 novembre 1953 au 4 septembre 1961



Fr. Crespin Milette



Fr. Zéphirin Paquin



Fr. David Plante

Le jubilé d'or fêté, la Retraite St-Benoît prend un nouveau départ. Les événements se précipitent et dès 1940, on commence à recevoir des malades et des personnes âgées selon la formule de l'Assistance publique. Dès lors, les gouvernements fédéral et provincial accordent à l'oeuvre le statut d'hôpital aux fins de l'exemption de la taxe de vente à partir de 1941. Pour le nouveau supérieur, frère Zéphirin (Paquin), en fonction depuis le 17 août 1940, c'était un avantage très appréciable.

Suite à l'incendie d'un pavillon de l'hôpital St-Jean-de-Dieu en 1942, le ministre de la Santé et du Bien-être social confie à la Retraite St-Benoît 75 malades psychiatriques qui seront logés au département St-Vincent. En 1944, ces malades seront transférés au nouveau département St-Joseph installé dans les locaux de l'ancien juvénat Sacré-Coeur fermé depuis 1942.

C'est donc à partir de ce moment que le gouvernement, par l'entremise de St-Jean-de-Dieu, commence à subventionner la Retraite St-Benoît. En 1945, le lieutenant-gouverneur en conseil place cette oeuvre sur la liste des institutions d'Assistance publique de la classe K, tout d'abord, puis successivement dans la classe N-2 et N-3 (33). Désormais, l'oeuvre s'orientait surtout vers le soin des vieillards, des diabétiques, des cancéreux et enfin, des mentaux.

Toutefois, ce n'est qu'en 1946 seulement que le gouvernement provincial signe son premier contrat avec les Frères de la Charité. Cette fois, la Retraite St-Benoît reçoit 100 malades mentaux "paisibles" que le surintendant de l'hôpital St-Jean-de-Dieu vient de transférer.

Ces changements eurent lieu sous le supériorat du frère Constant qui a également retenu les services de l'artiste Duvauchel en 1946 pour redécorer la chapelle. Les travaux de réfection ont coûté environ cinq mille dollars.

En 1947, après le départ des frères enseignants de la résidence St-François, le personnel religieux emménagera dans ces locaux. On y ouvrira deux classes pour dispenser des cours aux infirmiers et y installer également l'imprimerie.



Récitation des Vêpres à la chapelle, rénovée en 1946

L'année suivante, le département SS-Pierre-et-Paul sera réorganisé. Voulant continuer la modernisation de la Retraite St-Benoît, le Supérieur, frère Valérien, s'adresse aux gouvernements pour obtenir des subventions appréciables. Tout en poursuivant ces démarches, on enlève les barreaux de fer aux fenêtres de la façade et on améliore les salles de toilettes, les douches et la cuisine.

À l'extérieur, on procède à l'embellisement des jardins: plantation de haies, réalisation des chemins de promenade, construction d'une grotte de Lourdes et d'un kiosque, élévation d'une grande croix à l'occasion de l'année sainte en 1950, embellissement du cimetière en remplaçant les croix de bois par de petits monuments en pierre et une nouvelle clôture en fer forgé. Enfin, on achète la propriété voisine de M. H. Lapointe au prix de 9 000\$.

Puis, 1952 verra l'annonce d'un octroi de 150 000\$. Fort de ce montant, on procède, dès novembre, à l'installation du chauffage central, sous les solariums, au centre de la maison. On modernise les deux départements du quatrième étage, St-Pierre et St-Paul. En 1953, on renouvelle les machineries de la buanderie. On construit de nouvelles chambres au bout de St-Philippe pour loger les frères âgés. Enfin, on rafraîchira tous les départements. Une fois les travaux de réfection terminés, en 1952, la facture s'élèvera à 286 000\$. Elle sera acquittée surtout par des subventions totalisant 247 500 dollars.

Tous ces travaux furent vivement appréciés par les 235 personnes qui y vivaient, soit 160 malades, 42 laïcs et 33 Frères de la Charité. Aussi, la joie fut-elle à son comble



La communauté accueille son Éminence le Cardinal Léger le 26 novembre 1955

lorsque le 26 novembre 1955, Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger vint visiter les Frères et leurs malades. Ce beau geste fut un encouragement pour tous.

Au début de décembre de la même année, le supérieur, frère David (Plante) avait le bonheur d'accueillir les journalistes. Parmi ceux-ci, il y avait Maurice Crète, du journal Le Devoir, qui résume ainsi sa visite:

Le supérieur, le frère David, s'est fait un plaisir de nous laisser visiter la Retraite St-Benoît: l'hospice de 40 lits, et l'hôpital de 120 lits. Les vieillards sont réunis par groupes de quinze à vingt. Chaque groupe a son solarium, où chacun peut se détendre ou s'amuser. Les repas sont servis individuellement, dans les chambres occupées ordinairement par deux compagnons à la fois.

À l'hôpital, il y a six catégories de patients, divisés selon le plus ou le moins grand nombre de soins qu'ils exigent; leur dernier local est celui de leur rencontre avec la mort. En philosophe chrétien, le frère David nous dit que les pensionnaires sont séparés selon la longueur du chemin qui les sépare du ciel. Cette petite promenade nous a permis de constater que les hommes étaient classés selon leur degré de débilité, non pas selon l'état de leur fortune.

Actuellement, plus de 500 cas sont refusés, ou renvoyés aux calendes grecques. Pour en accepter des nouveaux, il faut que des places se vident. Et quand cela se produit, une enquête s'impose pour donner la préférence à celui qui se trouve dans la situation la plus pénible (34).

Devant tant de progrès, les autorités décidèrent de faire compléter les études d'infirmiers aux Frères qui oeuvraient auprès des malades. Dans ce but, on envoya les frères Tibère (Joseph Thivierge) Louis (Jules Lamothe) et Jules (Hermann Paradis) poursuivre les études d'infirmiers dans nos grands instituts psychiatriques de Belgique, de 1952 à 1955.

Dès leur retour au pays, les jeunes frères Adrien (Jean-Claude Fortier), Marc (Maurice Cournoyer) et Bertrand (Origène Bergeron) allèrent à leur tour, compléter leurs études d'infirmiers à St-Michel-Archange de Québec, de 1955 à 1958.



De g. à dr., FF. Jean-Claude Fortier, Maurice Cournoyer, Tibère Thivierge, Jules Lamothe et Origène Bergeron.

Plusieurs autres Frères marcheront sur les traces des Frères infirmiers diplômés et décrocheront des diplômes leur permettant de mieux soigner les malades qui comptent sur leur compétence.

Très tôt, on réalisa le besoin de mettre à la disposition des infirmiers, un laboratoire absolument indispensable dans tout hôpital moderne. La réalisation se fit surtout sous l'administration du frère David (Plante), entre 1953 et 1956, grâce au dévouement de Louis Trochu, biochimiste très compétent.

Lors de la bénédiction du laboratoire, le 27 février 1957, les témoignages n'ont pas manqué de fuser. Tout d'abord, ce fut le Dr Gaston Loignon, surintendant de l'hôpital St-Jean-de-Dieu qui reconnaît que la création d'un tel laboratoire est tout à l'honneur de l'Institution car il procure aux malades un service à la fois adéquat et plus scientifique. Le Dr Verschelden, médecin traitant à l'Hôpital St-Benoît depuis huit ans, reconnaît le grand avantage de faire sur place les analyses requises qui assurent l'efficacité du traitement. Sous la responsabilité du frère Jules, ce laboratoire était un des plus modernes pour ce genre d'hôpital.



Inauguration du nouveau laboratoire. De g. à dr., le Dr Noël Verschelden, M. l'Aumônier Roland Cloutier, le biochimiste Louis Trochu et le frère Thomas, supérieur provincial

Toutefois, le Conseil général des Frères de la Charité s'est inquiété au sujet des possibilités que ce laboratoire moderne, devenant un centre de recherche, cause des problèmes pour la bonne marche de l'oeuvre. Aussi, le 2 mars 1957, le Supérieur général écrivait au Supérieur provincial pour exprimer ses craintes et obtenir des renseignements. Immédiatement, le Dr Verschelden et ses deux confrères rassurent les autorités en écrivant:

Bien que le projet de recherche en soit un d'envergure, je ne crois pas qu'il dérange les soins dus aux malades; au contraire il ne peut qu'aider à nous améliorer, nous perfectionner et nous stimuler dans notre travail. De plus, l'activité que peut créer cette recherche, se déroulera en grande partie au laboratoire. Permettez-nous Révérend Frère, de vous remercier de l'accueil si sympathique que vous avez accordé à ce projet, et veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux (35).

Après une année de supériorat, le frère Salomon (Plante) cédera sa place au frère Valérien (Mandeville) qui reviendra pour la troisième fois, en 1957, parfaire l'oeuvre commencée. Cette fois, les autorités des Frères de la Charité décident, grâce à l'aide des gouvernements fédéral et provincial, de construire, au prix de 653 689 dollars, le pavillon Saint-Joseph à la place de l'ancien juvénat Sacré-Coeur. Conçus par les architectes Gascon et Auger, les plans furent réalisés par St-Denis Construction. Le pavillon a 70 pieds de façade et

125 pieds de profondeur, avec un soussol, un rezde-chaussée et deux étages. Cette construction accueillera 140 malades dont la thérapie principale sera le travail en ateliers. Sous la conduite du frère Thibère et du frère



Léo-Paul Cyr, aidés de plusieurs infirmiers auxiliaires, on se dévouera dans ce nouveau département psychiatrique au soin des malades.

L'inauguration de ce nouveau département St-Joseph n'était-il pas la meilleure manière de fêter les 75 ans de la Retraite St-Benoît? En effet, le samedi 12 septembre 1959, c'était fête! À 10h30, Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, célébrait une messe pontificale

en présence de nombreux invités et amis des Frères de la Charité, dont le Supérieur général, le frère Conrad, le Fr. Thomas, supérieur provincial et le frère Zéphirin Paquin, ancien supérieur et le grand ami des malades.

Puis, à 11h30, le Cardinal présidait à la bénédiction du nouveau département St-Joseph avant d'assister au banquet jubilaire (36).



À l'occasion des 75 ans de la Retraite St-Benoît, les Frères reçoivent le Cardinal Léger et plusieurs amis de l'oeuvre

Ces fêtes furent un encouragement pour les Frères infirmiers qui se dépensaient sans compter pour leurs chers malades de la Retraite St-Benoît.

Tant de dévouement incita les autorités à prendre la direction du nouvel Hôpital des Laurentides à l'Annonciation (près de Mont-Laurier), récemment bâti par le gouvernement. En effet, c'est le 27 octobre 1960 que dix Frères de la Charité prirent possession de ce nouvel hôpital de dix étages et d'une capacité de 800 lits pour malades mentaux chroniques. Les fondateurs seront le frère Odilon (Malouin), supérieur, et les frères infirmiers suivants: frères Jérémie, Louis, Othon, Salomon, Junien, Pallade, Jules, Bertrand et Napoléon (37).

Pour la première fois, l'Hôpital St-Benoît venait d'essaimer en envoyant des infirmiers bien préparés à soigner les malades psychiatriques des Laurentides. Cette fondation nouvelle était le couronnement de 75 ans de dévouement auprès des malades mentaux. Triest, fondateur des Frères de la Charité, était certainement fier de voir ses fils canadiens continuer son oeuvre auprès de cette catégorie de malades souvent négligée par la société.



L'Hôpital des Laurentides, près de Mont-Laurier

# 7.- DE L'HÔPITAL ST-BENOÎT AU CENTRE D'ACCUETT PIERRE-JOSEPH-TRIEST de 1959 à 1984

#### LES SUPÉRIEURS DE LA MAISON

Fr. Valérien Mandeville Fr. Odilon Malouin

du 25 août 1957 au 30 avril 1963 du 19 mai 1963 au 11 novembre 1971

#### LES DIRECTEURS-GÉNÉRAUX

Fr. Roger Malouin Fr. Rolland Dumais du 18 septembre 1969 au 3 octobre 1970

du 3 octobre 1970 à nos jours

#### LES AUMÔNIERS DE L'INSTITUTION

M. l'abbé Roland Cloutier M. l'abbé Ernest Herbec

M. l'abbé Frédéric Morin M. l'abbé Paul Sauvageau

M. l'abbé Adrien Onolowa

du 30 novembre 1953 au 4 septembre 1961 du 4 septembre 1961 au ler avril 1971

du ler avril 1971 au 10 novembre 1971 du 10 novembre 1971 au 31 janvier 1984

du 31 janvier 1984 à aujourd'hui

Une fois les départements de la Retraite St-Benoît restaurés, le pavillon St-Joseph inauguré, le laboratoire en opération, tout était en place pour aller de l'avant. En effet, ce sera dans les années 60 que l'oeuvre se hissera au rang des hôpitaux, titre que la Retraite St-Benoît portera modestement à partir de 1964 grâce aux nouveaux services offerts aux malades.

Tout d'abord, le laboratoire moderne venait d'être équipé d'une salle de radiologie au prix de 67 226 dollars. On pouvait donc mettre à la disposition des patients les services suivants: "un laboratoire de biochimie et d'hématologie, un service d'électrocardiographie (E.C.G.), un service de radiologie, une pharmacie centrale, un service de soins infirmiers et une école d'infirmiers auxiliaires" (38).

Quant aux malades, l'Hôpital St-Benoît accueillait deux catégories distinctes. Tout d'abord, les malades psychiatriques, au nombre de 155, répartis en deux groupes soit 100 malades au département St-Joseph et 55 au département St-Gilles. Tous ces patients étaient placés par l'hôpital St-Jean-de-Dieu. La deuxième catégorie formait le secteur "soins de garde". Ces 166 malades étaient répartis ainsi:

# CLASSIFICATION DES MALADES "SOINS DE GARDE" (39)

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE LITS	SOINS PARTIELS	SOINS IN- TERMÉDIAIRES	SOINS TOTAUX	TOTAL
ST-PIERRE	25		10	14	24
ST-PAUL	19		7	10	17
NOTRE-DAME	26		22	4	26
ST-LUC	29		13	15	28
SACRÉ-COEUR	18	14	4		18
ST-LOUIS	16	14	1		15
ST-PHILIPPE	17	18			17
ST-GÉRARD	21	21			21
TOTAL	171	67	57	43	166

Tous ces malades occupaient différents départements selon leur état de santé et les soins requis. Cinquante-neuf pour cent étaient des "cas frontières", qui ne pouvaient être confiés ni aux hôpitaux, ni aux foyers d'hébergement.

Le ministère de la Santé a établi la formule budgétaire pour les soins psychiatriques en 1964 et pour l'Assistance publique en 1967.

Dirigé pour la troisième fois par le dynamique frère Valérien (Mandeville), l'Hôpital St-Benoît réalisera, en 1961, un grand rêve que les jeunes Frères infirmiers caressaient depuis quelques années. Ce rêve, c'était l'ouverture de la première école d'infirmiers auxiliaires masculins au Québec. Après bien des démarches auprès des gouvernements, des subventions totalisant 97 560\$ sont venues s'ajouter aux 70 671\$ investis par l'Hôpital pour un grand total de 168 231\$.

Dès octobre 1961. la nouvelle résidence St-Michel accueillait les Frères qui se dépensaient à l'Hôpital St-Benoît et les étudiants qui suivaient les cours comme infirmiers auxiliaires. Et dès le 27 septembre 1963, cette nouvelle école sera reconnue officiellement par le ministère de la Santé du Ouébec. Dirigée par le Fr. Adrien (Fortier) qui était assisté de médecins compétents et de confrères, l'école recevra beaucoup d'étudiants.



Premier groupe d'élèves avec leurs professeurs, les FF. Pallade, Adrien et Marc

L'école sera en opération jusqu'en 1972, alors que le ministère de l'Éducation remettra le cours d'infirmiers auxiliaires au secteur professionnel des nouvelles écoles polyvalentes. Conséquemment, les écoles d'infirmiers auxiliaires

relevant du ministère des Affaires sociales furent contraintes de fermer leurs portes ou de se fusionner avec une Commission scolaire régionale du ministère de l'Éducation.



Frère Valérien

L'école d'infirmiers auxiliaires fut donc fermée en 1972. Puis, les Frères déménagèrent, en 1973, dans la nouvelle Résidence St-François que les Frères de la Charité venaient de construire à gauche de l'Hôpital. En conséquence, la Résidence St-Michel fut cédée pour quelques années au Centre Rosalie-Jetté avant de loger les employés d'abord, puis les malades par la suite.

Le 30 avril 1963, celui qui avait été l'âme dirigeante de l'évolution rapide de l'Hôpital St-Benoît, le frère Valérien, décédait subitement alors qu'il assistait à une réunion concernant les hôpitaux, à Ottawa.

Dans un article à sa mémoire, un de ses confrères écrivait: "Pendant trois fois six ans, le Frère Valérien avait dirigé avec une compétence peu ordinaire notre oeuvre de St-Benoît. Il n'est pas un seul coin de la maison qui n'ait été rénové, embelli, voire même reconstruit afin de faire de cette maison un centre vraiment attrayant, une demeure réjouie pour cette grande famille que la souffrance physique ou mentale avait réunie"(40).

Marchant sur les traces de ses devanciers, le nouveau supérieur, frère Odilon (Malouin) continuera avec son personnel à faire avancer l'oeuvre. Dans ce but, la Corporation des Frères de la Charité forma, le 13 fé-



Frères de la Charité forma, le 13 fé- Fr. Odilon (Roger Malouin) vrier 1968, un comité composé des personnes suivantes:

Frère Jacques (Gabriel Blanchard), f.c.

M. Jean-Gilles Bédard, de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci

M. Réal Bertrand, comptable agréé

Fr. Laurent Boisclair, dir. de l'école des infirmiers auxiliaires

Soeur Irène Boivin, de l'hôpital Notre-Dame

Fr. Maurice Cournoyer, dir. des soins infirmiers

Fr. Jean-Claude Fortier, dir. des études à l'école des infirmiers auxiliaires

M. Jean-Paul Lavigne, officier de Bien-Être de la ville de Montréal

L'abbé Marc Lecavalier, dir. des Centres de rééducation de l'ouest du Québec

Fr. Roger Malouin, dir. général de l'Hôpital St-Benoît Fr. Maurice Poirier, dir. général du Scolasticat Central de Montréal

M. Yvon Thériault, officier du Bien-Être de Montréal

M. Noël Verschelden, médecin traîtant à l'Hôpital St-Benoît (41).

Une fois le comité formé, on lui donna ce mandat:

- 1. Évaluer les services actuels rendus par l'Hôpital Saint-Benoît et déterminer ceux qu'il pourrait rendre éventuellement.
- 2. En regard des conclusions du numéro précédent et de la formule administrative actuelle, étudier la ou les structures administratives à organiser et à implanter.
- 3. Étudier les rôles professionnels dans la structure éventuelle, les zones d'autorité, les lignes de communication, les modes de relation.
- 4. Examiner les autres aspects de l'organisation qui peuvent influencer le rôle et l'action de l'Hôpital Saint-Benoît: la création d'une corporation, les relations avec le gouvernement et les agences de placement, la participation des groupements sociaux, etc.

5. Préparer et présenter un rapport au Conseil Provincial des Frères de la Charité sous la forme de recommandations précises (42).

Le comité fit un travail remarquable et publia un rapport de 105 pages. Il y eut de nombreuses recommandations dont voici les plus importantes:

Pour résumer ce mémoire par une recommandation générale, disons que l'Hôpital Saint-Benoît devrait s'orienter progressivement vers le soin des "cas frontières", sans exclure la possibilité d'affecter éventuellement même la section psychiatrique à cette catégorie de patients.

Nous désirons attirer l'attention des membres du Conseil Provincial des Frères de la Charité sur la nécessité d'obtenir dès l'abord un accord de principe du Ministère de la Santé sur l'orientation proposée et les conséquences qui en découlent eu égard à l'accroissement considérable du personnel, aux modifications de bâtisses, aux changements de structures, etc... Compte tenu de l'acuité du problème "cas frontières", et compte tenu aussi des lacunes dans l'organisation actuelle de l'Hôpital Saint-Benoît, nous croyons que cette démarche s'impose avec urgence.

Nous croyons aussi qu'il serait indispensable que les autorités du Ministère de la Santé visitent les lieux pour bien se rendre compte des services rendus par l'Hôpital et de ce qu'il pourrait rendre en fonction des recommandations du Comité.

Un autre élément important, nous semble-t-il, c'est la constitution d'un bureau de direction provisoire qui organiserait la mise en marche de programmes selon les recommandations et les organigrammes présentés.

Une troisième recommandation importante a trait à la nomination d'un administrateur délégué, qui serait secondé par deux (2) personnes dont l'une verrait à l'organisation du travail de l'Hôpital, et dont l'autre se pencherait sur l'étude des multiples problèmes

qu'il faudrait envisager pour mener à bien la réorganisation avant la nomination d'un Conseil d'Administration dûment constitué (43).

Afin de donner des suites au rapport, un Conseil provisoire composé de laïcs et de religieux fut officiellement formé le 18 septembre 1969, par la Corporation des Frères de la Charité.

Les personnes suivantes acceptèrent de faire partie de ce conseil provisoire:

- 1. Frère Maurice Poirier, f.c., président
- 2. Frère Jean-Marie Poulin, f.c.
- Frère Roger Malouin, f.c., dir. général de l'Hôpital St-Benoît
- 4. Frère Jean-Marie Laliberté, f.c.
- 5. M. Jean-Gilles Bédard
  - 6. M. Yvon Thériault
  - 7. Frère Laurent Boisclair, f.c.
- 8. M. Vianney Paquette
- 9. Frère Hermann Paradis, f.c.
  - 10. M. Réal Bertrand, comptable agréé
  - 11. M. Henri-Paul Ouellet, c.a., vice-président
  - 12. Dr Émile Foucher
- 13. Me Michel Jasmin
- 14. Frère Albert Tanguay, secrétaire (44).

Immédiatement, le nouveau Conseil provisoire d'administration reçut ce mandat de la Corporation des Frères de la Charité:

- l. Administrer l'Hôpital Saint-Benoît au nom de la Corporation des Frères de la Charité.
- Mettre judicieusement en application les recommandations du Mémoire portant sur les structures administratives et professionnelles de l'Hôpital Saint-Benoît.

- 3. Il est entendu que ce Bureau Provisoire de Direction ne pourra, en aucune façon, disposer de la ou des propriétés (bâtisses et terrains) sans l'autorisation de la Corporation des Frères de la Charité, ni non plus faire l'acquisition de nouvelles propriétés.
  - 4. La Corporation des Frères de la Charité nomme monsieur Maurice Poirier comme Président de ce Bureau Provisoire de Direction.
  - 5. Le Bureau Provisoire de Direction enverra copie des procès-verbaux de toutes les séances à l'Exécutif de la Corporation des Frères de la Charité. (45).

Aussitôt, le nouveau Conseil provisoire d'administration se mit au travail afin de gérer le mieux possible l'Hôpital St-Benoît qui accueille toujours deux catégories de malades: ceux de l'Assistance publique et ceux qui relèvent de la psychiatrie, formant un total de 325 malades.

Pour les assister dans le fonctionnement de l'Hôpital, le Conseil provisoire d'administration retint peu à peu les services du personnel suivant:



Fr. Rolland Dumais, dir.-général depuis 1970

- Luc Allard s'est vu confier la responsabilité des Services financiers le 17 novembre 1969.
- Réjean Deschamps succède au frère Ulric Paquin comme directeur des Services du personnel en septembre 1970.
- Pour remplacer le Fr. Maurice Cournoyer comme directeur du nursing, le frère Laurent Boisclair fut nommé le 5 mars 1970.
- Suite à la démission du Frère Roger Malouin, comme directeur général, le Frère Rolland Dumais, sur recommandation de la Corporation des Frères de

la Charité, fut nommé directeur-général en octobre 1970.

- Gisèle Bienvenue prend charge de la section psychiatrique le 8 février 1971.

- M. Jean-Claude Fortier est nommé directeur des études à l'école des infirmiers auxiliaires le 10 juin 1971.

- Le 18 mai 1971, fr. Richard Bardier, i.l., annonce qu'à partir du 17 juillet 1971, il démissionne de son poste de surveillant et de toute autre fonction à l'intérieur de l'hôpital car il s'en va en mission au Pérou.
- Gérald Henri est nommé directeur des Soins infirmiers le 5 octobre 1971. Il succédait aux Frères Maurice Cournoyer et Laurent Boisclair.
  - Frère André Raymond est nommé, le 14 octobre 1971, directeur des services auxiliaires pour la bonne marche de la maison.
- L.-P. Lavoie est nommé responsable des Services alimentaires le 14 octobre 1971 (46).

Une fois tout le personnel en place, on divise les départements de l'Hôpital St-Benoît en cinq unités de soins:

- 1 ère unité: St-Gérard, St-Louis et St-Philippe
- 2e unité: Sacré-Coeur et St-Luc 3e unité: St-Pierre, St-Paul et Notre-Dame 4e unité: St-Gilles

  - unité: St-Joseph (47).

Ces nombreux changements apportés par le Conseil provisoire d'administration montrent que la venue de nombreux employés laīcs n'avait pas été sans causer de nombreux malaises chez les Frères infirmiers qui, depuis de nombreuses années, administraient à coup de sacrifices et de dévouement une oeuvre souvent déficitaire. Il fallait s'adapter aux changements et cela n'était pas facile! D'où les démissions et les diminutions de salaire pour se plier aux nouvelles normes en viqueur.

À cela vint s'ajouter, le 26 mars 1970, l'accréditation de tous les employés salariés au sens de la Loi, à l'exception des Frères de la Charité... Si la convention collective signée en 1970 fut assez facile, il n'en fut pas toujours ainsi par la suite. On se rappelle encore les grèves de 1972 et de 1979, où les malades ont été pris en otage par certains syndiqués plus intéressés à défendre les acquis qu'à soigner et à nourrir les malades.

Pendant que le Conseil provisoire d'administration multiplie les rencontres avec le ministère des Affaires sociales pour connaître le statut que le gouvernement veut accorder à l'Hôpital St-Benoît, la Corporation des Frères de la Charité l'appuie dans ses efforts pour obtenir l'incorporation civile de l'Hôpital St-Benoît.

De 1970 à 1974, les démarches furent nombreuses. Toutefois, le gouvernement n'était pas prêt. Il fallait d'abord vaquer à la réorganisation du système hospitalier tout comme on avait fait pour le système scolaire.

La loi 65 concernant la réorganisation de tout le système hospitalier du Québec fut votée à l'été de 1971. Immédiatement, une mission régionale fut mise sur pied pour évaluer les institutions hospitalières de la métropole. En juillet 1972, la corporation des Frères de la Charité retient les services de Me Gilles Bourque pour négocier la vente de l'Hôpital St-Benoît car il était préférable de vendre avant d'obtenir une nouvelle charte d'incorporation civile, selon les spécialistes en affaires.

Dès le 12 août 1971, le ministère des Affaires sociales, par son chef de division, M. Claude Allard, écrivait que "l'Hôpital St-Benoît sera un établissement de bien-être avec une capacité de 325 lits, incluant des patients psychiatriques. Cette institution sera un foyer pour adultes et vieillards ayant un seul budget avec un mode de paiement unique" (48).

À partir de cette lettre, le statut de l'Hôpital St-Benoît se précise de plus en plus. Tout d'abord, le 12 octo-bre 1972, le Dr Jeanne d'Arc Thibeault viendra reclasser les

patients psychiatriques dans la classe S<sub>3</sub>. Cette décision devait aider la Mission régionale qui avait comme mandat de reclasser l'Hôpital St-Benoît.

Pendant que la mission étudie la reclassification des institutions hospitalières, les Frères de la Charité négocient la vente de l'Hôpital St-Benoît avec le ministère des Affaires sociales, comme l'atteste cette lettre du 24 avril 1973, du Supérieur général des Frères de la Charité:

Vu la politique du gouvernement Québécois (sic) qui vous amène inévitablement à céder l'Hôpital St-Benoît, situé à Montréal, 8050 est, rue Notre-Dame;

Vu l'accord unanime de votre conseil, lors de sa réunion du 29 mars 1973, en faveur de la transaction;

Vu le vote délibératif du conseil général, lors de sa réunion du 14 avril 1973, conformément au N° 132, 6° des Constitutions;

Je vous autorise par la présente à poursuivre les négociations en vue de la vente définitive de l'Hôpital St-Benoît (49).

Toutefois, les négociations avancèrent très lentement et la nouvelle Corporation du Centre hospitalier St-Benoît fut incorporée le premier mai 1974.

Le nouveau Conseil d'administration sera formé des personnes suivantes:

Président: Henri-Paul Ouellet, comptable agréé Vice-prés.: Vianney Paquette, gérant adjoint à la

Société des Artisans

Directeurs: Paul-Henri Boily, dir.-gén. à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci

Émile Foucher, médecin

Yvon Thériault, officier du Bien-Étre

Les administrateurs nommèrent le frère Rolland Dumais, directeur-général (50).

Entre-temps, la Mission avait classé l'institution et lui avait reconnu le statut de Centre d'accueil. Comme il existait déjà un Centre d'accueil St-Benoît, la Corporation obtint le 6 novembre des lettres patentes supplémentaires afin de changer le nom de Centre hospitalier St-Benoît en celui de Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest. Par ce nouveau nom, les Frères de la Charité voulaient rendre hommage à leur fondateur, Pierre-Joseph Triest.

La corporation civile avait donc une existence légale et pourtant, la Corporation des Frères de la Charité était toujours propriétaire de l'institution même si depuis 1971, les Frères avaient avisé le gouvernement de leur intention de se désintéresser de l'Hôpital St-Benoît. Les démarches traînèrent et les négociations furent longues. Enfin, le 28 novembre 1974, la Corporation des Frères de la Charité signait conjointement avec la corporation du Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest (représentant le gouvernement), l'acte de vente qui transférait les biens et immeubles de l'Hôpital St-Benoît au Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest pour la somme de 634 570\$ (51). Cette somme représentait les salaires nonpayés aux Frères de la Charité entre 1949 et 1963. Le gouvernement ne versait pas un sou pour ce lopin de terre qui avait été donné aux Frères par A.-O. Berthelet et qui mesurait 406 339 p.c. Quant aux bâtisses déjà vétustes, le gouvernement avait accordé tellement de subventions pour des rénovations et des constructions qu'elles étaient déjà payées (52).

Une fois les transactions terminées, la Corporation du Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest, agissant désormais pour le gouvernement, dut se soumettre aux politiques du ministère des Affaires sociales en ce qui concerne les nominations des membres du conseil d'administration comme le démontre le Conseil actuellement en fonction:

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION 1984-85

M. Jean Nepveu, président (contrat avec C.S.S.M.M.)

M. André Ducharme, vice-président (contrats avec centres hospitaliers)

M. Rolland Dumais, f.c., secrétaire (directeur général)

Mme Rita Beaulieu-Bergeron

(organismes bénévoles)

M. Pierre Desmarais

(personnel non-clinique)

M. Mario Désilets

(nomination par le Ministre)

M. François-Xavier Gauvreau

(comité des bénéficiaires)

Mme Josée Leclerc-Boissy

(nomination par le Ministre)

M. Réal Longpré

(comité des bénéficiaires)

Mme Luce Ouellet

(C.L.S.C.)

M. Jean-Guy Rouillard

(personnel clinique)

M. Jacques Samson

(conseil des médecins et dentistes)

\*\*\*

Le Conseil élit un comité administratif qui gère les affaires courantes:

#### COMITE ADMINISTRATIF 1984-85

M. Jean Nepveu, président

M. Mario Désilets, vice président

M. Rolland Dumais, f.c., secrétaire

M. François-Xavier Gauvreau

M. Jean-Guy Rouillard

M. Jacques Samson

# COMITÉ DE VÉRIFICATION 1984-85

M. André Ducharme, président Mme Rita Beaulieu, vice-présidente Mme Luce Ouellet Conformément aux politiques du ministère des Affaires sociales, le Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest fut également responsable de plusieurs foyers de la région à partir de 1977.

Puis, en 1978, on ouvrit un Centre de Jour pour accueillir les personnes handicapées et/ou âgées du territoire, afin de leur apprendre à réaliser des petits travaux en ateliers conformément à la vocation thérapeutique préconisée par le ministère des Affaires sociales.

Ces oeuvres connexes étendaient le champ d'activité du Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest qui rayonnait maintenant dans le réseau du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

Parmi les principaux services offerts par le Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest, le dernier rapport annuel (1982-1983) mentionne les suivants:

- 1. Service des soins de santé et d'assistance
  - a) service de la pastorale
  - b) service d'occupation thérapeutique, des loisirs, du bénévolat et des stagiaires
    - c) services professionnels:
      - service de médecin en tout temps
        - service de pharmacie
      - service de radiologie et de laboratoire
      - service des archives
      - service de diététiste

Carmen Labonne, directrice

- 2. Service du Centre de jour Christian Grégoire, responsable
  - 3. Service des pavillons

    Jean-Jacques Leclerc, coordonnateur
  - 4. Service des services auxiliaires
    André Raymond, f.c., directeur

- 5. Service du personnel

  Serge Bilodeau, conseiller en gestion du personnel
- 6. Service des finances Fred Nafekh, directeur

Un bref résumé du rapport financier de 1982-1983 donne une idée du budget que le Conseil d'administration doit gérer:

#### FONDS D'EXPLOITATION REVENUS ET DEPENSES POUR l'exercice terminé le 31 mars 1983

		Activités	Autres	Total
		principales	activités	
		1	2	3
REVENUS:				
Financement du M.A.S.	01	6 431 466	302	6 431 768
Revenu via un établissement	02	6 378		6 378
Contribution du CRSSS	03		3 207	3 207
Contribution des usagers	04	943 688		943 688
Recouvrements des centres d'activités	05	29 222		29 222
Autres revenus	07	43 308	34 521	77 829
Déductions des revenus	08	( 182)		( 182)
Total des revenus (L.01 à L.08)	09	7 453 880	38 030	7 491 910
DEPENSES:				
Centres d'activités:				
Salaires	10	3 751 860		3 751 860
Avantages sociaux	11	1 119 158		1 119 158
Autres dépenses directes	12	2 580 036		2 580 036
Total (L. 10 à L.12)	13	7 451 054		7 451 054
Autres dépenses	14		3 509	
Total des dépenses (L.13 à L.15)	16	7 451 054	3 509	7 454 563
Total des depenses (E. 10 d E. 10)				

# **Statistiques**

C.A. Pavillons (11) Centre de jour	Places 278 (int.) 247 (ext.) 242 (début) à 82 (f	Taux d'oc 98.5% 94.7%	895	i nani		
Centre de Jour	242 (debut) a 62 (i	in). de pius en	plus ther	apeutique		
C.A. Pavillons Centre de jour	Admission 30 186 25	Décès 19 1 7	Départs 13 81 178	2	de séjour (décè 988 jours (8.2 204 jours (0.6 a 444 jours (4.0	ans) ins)
	Class	sification au 3	1 mars 1	983		
	A-1	A-2	A-3	Α-4	Total	
C.A.	0	13	162	100	275 dont	2 femmes
Pavillons	0	227	12	0		00 femmes
Centre de jour	45	32	5	0	82 dont 6	4 femmes
	Moye	enne d'âge au	31 mars	1983		
C.A.		depuis trois an	S.		baisse de 1% p	
Pavillons		En baisse de 6				datie alis.
	Distribut	ion selon l'âge	e au 31 m	ars 1983		
	44 ans et moins				ans et plus	Total
C.A.	11	120		65	79	275
Pavillons	82	117		35	5	239
Centre de jour	0	12		44	26	82



Fr.Jn-Marie Chartier 43 ans à St-Benoît



Fr. Alfred Cayer 40 ans à St-Benoît



Fr. André Raymond 30 ans à St-Benoît

Le Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest est centenaire. Depuis 1884, plus de 800 Frères de la Charité et environ 300 laïcs se sont dépensés auprès des 15 000 personnes qui ont séjourné à l'institution pour y recevoir les soins que nécessitait leur santé.

Devant tant de dévouement, il convenait que le Conseil d'administration organise des fêtes grandioses pour célébrer un tel centenaire. Depuis 1983, des personnes dévouées ont formé un comité qui prépare activement les fêtes du centenaire qui auront lieu tout au cours de l'année et dont l'apothéose aura lieu le 6 octobre 1984.

# COMITÉ DU CENTENAIRE

M. Louis-Maurice Bérubé, président

M. Roméo Lessard, vice-président

M. Rolland Dumais, f.c., secrétaire

M. Rémi Gauthier, f.c.

Mme Carmen Labonne

M. Jean-Marie Laliberté, f.c.

M. Jean Nepveu

Mlle Hélène Ouellette

M. Jean-Marie Poulin, f.c.

M. André Raymond, f.c.

M. Jacques Samson

M. René Desrosiers, f.c.

L'ouverture des fêtes du centenaire eut lieu le 29 janvier 1984. La messe jubilaire fut célébrée par le Père Léger, O.M.I., et le frère Gérard McNamara, assistant-général des Frères de la Charité, prononça l'homélie.

En plus des membres du Comité du Centenaire, on remarquait Jean Nepveu, président du Conseil d'administration, le frère Edouard Bolduc, supérieur provincial des Frères de la Charité, des membres du personnel et des bénévoles.

Depuis le début des Fêtes du Centenaire, plusieurs activités ont été réalisées. Parmi les plus importantes, notons les suivantes:

- Le souper du 10 mai rehaussé par la présence vivement appréciée du grand sportif Jean Béliveau.

- Le bingo du centenaire pour tous les pavillons, le 10

- La fête familiale de l'Unité V, le 3 juin.

- La semaine du centenaire, du 22 au 26 juillet.

D'autres activités se dérouleront d'ici la fin de décembre. Tout d'abord, il y aura, le 6 octobre, la messe d'action de grâces, présidée par Mgr Cimichella, à l'église St-François-d'Assise. On profitera de cette fête pour décorer des Frères de la Charité et plusieurs employés méritants.

La clôture des fêtes aura lieu en décembre. Après une si belle année centenaire, le Centre d'accueil Pierre-Joseph-Triest continuera à accueillir les personnes éprouvées par la maladie, tout comme le faisait le chanoine P.-J. Triest lorsqu'il a fondé les Frères de la Charité en 1807.



#### NOTES

- Anonyme, "L'Asile St-Benoît-Joseph-Labre", <u>La Minerve</u>, 16 septembre 1884.
- René Desrosiers, <u>Les Frères de la Charité s'implantent</u> <u>définitivement à Montréal</u>, 1865-1870, Montréal, 1956.
- 3. Archives de la Chancellerie de l'Archidiocèse de Montréal (A.C.A.M.), <u>Correspondance de Mgr Bourget</u>, lettre à M. Antoine-Olivier Berthelet, le 29 novembre 1864.
- 4. A.C.A.M., le 4 janvier 1865.
- 5. A.F.C., Rapport du Supérieur, 1868.
- 6. René Desrosiers, op. cit.
- 7. A.F.C., Les Chroniques.
- 8. A.F.C, Centre P.-J.-Triest, <u>Dossier des actes notariés</u>.
  Notaire Pierre Lamothe, Achat de la terre de M.
  McVey.
- 9. A.F.C. Les Chroniques.
- 10. A.F.C., C. P.-J.-T., Dossier St-Benoît-Joseph-Labre.
- 11. A.F.C., Les Chroniques.
- 12. A.F.C., C. P.-J.-T., Petit carnet de comptabilité.
- 13. Alain Duhamel, "Le Patrimoine", Le Devoir, 9 mars 1981.
- 14. Anonyme, "L'Asile St-Benoît-Joseph-Labre", <u>La Minerve</u>, 16 septembre 1884.

- 15. A.F.C., Maison St-François, Registre du Personnel, p.l.
- 16. Ibid.
- 17. Anonyme, "Mgr Smeulders à la Longue-Pointe", <u>La Minerve</u>, 11 octobre 1834.
- 18. A.F.C., Maison généralice à Rome, <u>Dossier Asile St-Benoît-Joseph-Labre</u>.
- 19. A.F.C., C. P.-J.-Triest, <u>Petit carnet de comptabilité</u>, St-Philippe-de-Néri.
- 20. Gouvernement du Québec, Documents de la Session, Rapport de la Commission des Asiles d'aliénés de la province de Québec, 1888, pp. 39-40.
- 21. A.C.A.M., <u>Correspondance de Mgr Édouard-Charles Fabre</u>, lettre du 29 janvier 1885, p. 74.
- 22. A.F.C., Retraite St-Benoît, Chroniques, p. 89.
- 23. A.F.C., Maison généralice à Rome, <u>Lettre du Frère Fré-mond</u>, supérieur Provincial, au Frère Magnile, le 21 mars 1942.
- 24. A.F.C. Administration provinciale, Dossier du personnel.
- 25. , Dossier James Mullins.
- 26. \_\_\_\_\_, <u>Dossier Rév. James Brady</u>.
- 27. Anonyme, "L'Asile St-Benoît-Joseph-Labre", <u>La Presse</u>, n° 182, le 7 juin 1902, p.1.
- 28. Sénécal et Cie, éd., <u>Le diocèse de Montréal à la fin du</u> XIX<sup>e</sup> siècle, p. 535.
- 29. A.F.C., C. P.-J.-T., Dossier des événements importants.
- 30. Voir en annexe un bref historique du Noviciat St-Louisde-Gonzague (appendice 1).

- 31. Anonyme, "Le cinquantenaire de la Retraite Saint-Benoît", Le Devoir, 14 septembre 1934.
- 32. A.F.C., C. P.-J.-T., Chroniques, 1934.
- 33. A.F.C., Retraite St-Benoît, <u>Documents officiels du</u> Gouvernement.
- 34. Maurice Crète, "Soixante-quatorze ans au Service des vieillards", <u>Le Devoir</u>, 10 décembre 1955.
- 35. A.F.C, Lettre des Docteurs Noël Verschelden, Jn-G.
  Laurin et Louis Trochu au Frère Thomas, supérieur
  provincial, 14 mars 1957.
- 36. Marcel Adam, "La vocation à la charité est incompréhensible aux hommes" Cardinal Léger, <u>La Presse</u>, 14 septembre 1959.
- 37. A.F.C., Administration provinciale, <u>L'Hôpital des Laurentides</u>, 1960.
- 38. A.F.C., Retraite St-Benoît, <u>Mémoire du Conseil provisoire</u>
  <u>d'Administration au Ministre des Affaires sociales</u>,

  25 octobre 1969.
- 39. A.F.C, Hôpital St-Benoît, <u>Mémoire présenté au Ministère</u> des Affaires sociales, 1970, p. 7.
- 40. Frère Janvier, "In Memoriam", Revue Entre-Nous, juin 1963, p. 354.
- 41. Rapport du Comité d'étude sur les structures administratives et professionnelles de l'Hôpital St-Benoît, 1969, pp. 9-10.
- 42. <u>Ibid.</u>, p. 8.
- 43. Ibid., p. 79.
- 44. <u>Procès-verbaux du Comité provisoire d'administration</u>, Première réunion tenue le 18 septembre 1969, pp. 5-6.

- 45. Ibid., p. 7.
- 46. Ibid., de 1969 à 1971.
- 47. <u>Ibid.</u>, 30<sup>e</sup> réunion du 11 novembre 1971, p. 5.
- 48. Ibid., 27<sup>e</sup> réunion du 12 août 1971, p. 9.
- 49. A.F.C., <u>Correspondance</u>, Lettre du Supérieur général, frère Agnel, au Supérieur provincial, frère Jean-Marie Poulin, Rome, le 24 avril 1973.
- 50. Procès-verbaux de la Corporation du Centre hospitalier St-Benoît, 1974.
- 51. Me Gilles Bourque, Acte de vente du Centre d'accueil
  Pierre-Joseph Triest par la Corporation des Frères
  de la Charité à la Corporation du Centre d'accueil
  Pierre-Joseph Triest, le 28 novembre 1974.
- 52. Ibid.

Les Supérieurs provinciaux qui ont présidé à l'évolution de la Retraite St-Benoît depuis 1960



Fr. Théophane Paquet



Fr. Jean-Marie Poulin

#### APPENDICE 1

# LE NOVICIAT ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Une des principales raisons qui avaient motivé la fondation de l'Asile St-Benoît-Joseph avait été la nécessité de déménager le noviciat de l'Hospice St-Vincent-de-Paul. On voulait ainsi créer un climat propice à la formation des candidats qui désiraient embrasser la vie religieuse, tout en leur permettant de se dépenser auprès des vieillards.

Dès l'ouverture de l'Asile St-Benoît-Joseph, les novices sous la direction de leur maître, le frère Ursmarus, s'installèrent à l'Asile pour y continuer leur formation. Le premier postulant qui fit son entrée le 16 octobre 1884 fut nul autre que Pierre Desrosiers, natif de St-Jude. Il deviendra le frère Magloire et décédera le 3 juin 1956, après 72 ans de vie religieuse.

À chaque année, huit à dix jeunes gens entraient au postulat et passaient deux ou trois ans au soin des vieillards avant d'aller se dévouer dans les différentes maisons de la province religieuse Ste-Anne.

En 1910, afin de favoriser davantage la formation des jeunes aspirants, le Père général Amédée décida, sur recommandation des autorités canadiennes, de construire un noviciat afin de séparer les novices des frères profès.

La construction, au prix de 25 245,67\$, fut terminée en décembre 1910. La prise de possession eut lieu le 7 décembre et le premier supérieur-maître des novices fut le frère Ursmarus qui le demeurera jusqu'au 30 juin 1925.

Le noviciat St-Louis-de-Gonzague fut construit au bout de l'aile St-Philippe-de-Néri et s'avançait vers la rue Notre-Dame. - Un pontage et une clôture complétèrent la construction.

En mars 1924, le frère Ursmarus, déjà âgé, demanda un remplaçant. Le frère Magnile, Supérieur provincial, propose la nomination du frère Frémond ou du frère Régis. Finalement, le Conseil général propose le frère Thomas.



Le noviciat St-Louis-de-Gonzague

Après un séjour d'un an au noviciat de la Belgique, le frère Thomas entra en fonction le 30 juin 1925.

Puis, le 24 août 1928, le noviciat fut transféré au Mont-St-Bernard de Sorel. À partir de ce moment, l'ancien noviciat devint la résidence des Frères qui enseignaient à l'école Curatteau, non loin de la Retraite St-Benoît et s'appellera désormais la Maison St-François.

## APPENDICE 2

# LES FRÈRES ENSEIGNENT À L'ÉCOLE PAROISSIALE DE LONGUE-POINTE

Tout en logeant avec les Frères de l'Asile St-Benoît-Joseph, dès 1898, les Frères de la Charité prenaient charge de l'école paroissiale de Longue-Pointe.

En juin 1907, le frère Philémon s'adresse au Supérieur général et lui propose d'ouvrir un collège à Longue-Pointe. Le 28 juin 1907, la demande est rejetée par le Conseil général. On continua donc à enseigner à l'école paroissiale jusqu'en 1911. Puis, après une interruption de huit ans, les frères Thomas Tanguay, Paul Durette, Valérien Mandeville et Adjuteur Favreau reprennent la direction de la nouvelle école Curatteau de la rue St-Omer.

Lors du transfert du noviciat à Sorel, en août 1928, les Frères qui enseignent à l'école paroissiale vont résider dans l'ancien noviciat que l'on appellera désormais la Maison St-François.

En 1931, les Frères prennent la direction de la nouvelle école St-François-d'Assise de la rue Lafontaine. Les Frères y dispenseront l'enseignement à la jeunesse jusqu'en juin 1947.

Parmi les principaux directeurs de l'école, on mentionne les Frères suivants:

- Fr. Thomas Tanguay
- Fr. Romulus Guévremont
- Fr. Blaise Poirier
- Fr. Xavier Plante (en 1928-1929)
- Fr. Aristide Brousseau (de 1929 à 1934)
- Fr. Louis Huot (de 1934 à 1940)

Fr. Crespin Milette (de 1940 à 1943)

Fr. Sigismond Lusignan (de 1943 à 1944)

Fr. Aristide Brousseau (de 1944 à 1946)

Fr. Paul Durette (de 1946 à la fermeture, en 1947)

Après le départ des Frères enseignants, la Maison St-François deviendra la résidence officielle des Frères qui travaillent à la Retraite St-Benoît.

Finalement, les Frères construiront en 1961, une nouvelle résidence avec école d'infirmiers auxiliaires et la Maison St-François tombera bientôt sous le pic des démolisseurs en octobre 1961.



Résidence St-François construite en 1972-73 pour accueillir les Frères de la Charité qui travaillent à l'Hôpital St-Benoît

#### APPENDICE 3

# L'ADMINISTRATION PROVINCIALE

Depuis l'arrivée des Frères de la Charité en 1865, le Supérieur Responsable, frère Eusèbe, habita d'abord l'Hospice St-Antoine, puis l'Hospice St-Vincent-de-Paul qui deviendra, en 1873, l'Institut St-Antoine avec l'ouverture de l'École de Réforme.

Pendant 14 ans, le frère Eusèbe remplira la charge de Supérieur provincial. Puis, le 15 août 1879, le frère Justinien sera nommé Supérieur provincial. Il sera remplacé, le 16 avril 1890, par le frère Hilduard.

Comme le noviciat avait été relocalisé à l'Asile Saint-Benoît-Joseph-Labre en 1884 et que le juvénat avait été construit au même endroit en 1902, le nouveau Supérieur provincial, le frère Philémon, nommé le 7 avril 1904, décida d'installer l'administration provinciale à l'Asile St-Benoît. Les supérieurs provinciaux Beaudoin, Magnile, Frémond, Evan et Thomas habiteront tous la Retraite St-Benoît. Toutefois, en décembre 1955, le Fr. Thomas emménagera au 1245 de la rue Redpath-Crescent et son successeur, le provincial Théophane Paquet s'installera au 4950 de la rue Coronet, le 7 septembre 1965.

Depuis cette date, les supérieurs provinciaux Jean-Marie Poulin puis, Édouard Bolduc logent toujours au même endroit, à l'ombre de l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal du bienheureux Frère André.

#### APPENDICE 4

## LE JUVÉNAT DU SACRÉ-COEUR

Le 24 juin 1890, l'archevêque de Boston, Jean-Joseph, et le 25 octobre 1890, l'archevêque de Québec, Louis-Nazaire Bégin approuvaient le prospectus des Frères de la Charité concernant le noviciat et le futur juvénat de Longue-Pointe. En 1898, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési et l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr Louis-Zéphirin Moreau, ratifiaient le même prospectus. Toutefois, Mgr Moreau ajoutait: "Nous sommes heureux de posséder les Frères de la Charité dans notre diocèse, où ils font grand bien dans leur Juvénat et leur pensionnat du Mont-St-Bernard à Sorel, et nous prions abondamment le Seigneur de bénir abondamment leurs oeuvres"(1).

Après avoir commencé à Sorel, les Frères décident, vers 1900, d'ouvrir le juvénat à Longue-Pointe. Le 31 mai 1901, les autorités approuvent les plans du nouveau juvénat qui sera construit à côté de la chapelle de l'Asile St-Benoît-Joseph. La construction coûtera 10 263,59\$ et les juvénistes qui habitaient quelques locaux de l'Asile depuis 1901, prirent possession du nouveau juvénat du Sacré-Coeur le 1 août 1902.

Le 6 juin 1905, on décida d'agrandir en y ajoutant un réfectoire et une salle de récréation au prix de 4 839,14\$. Puis, on installa un pontage en bois dans la cour au prix de 580\$. Il serait régulièrement à tous les sept ans environ.

l Prospectus de la Congrégation des Frères de la Charité, lettre de Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 31 octobre 1898.

En 1923, on comptait 65 juvénistes et on songea à agrandir la cour. Comme la grange de la ferme nécessitait de grandes réparations, il fut décidé de reconstruire la grange plus à l'est pour 21 515,96\$. Et on consacra 3 697,94\$ pour l'agrandissement de la cour du juvénat.



Juvénat du Sacré-Coeur

À la fermeture du collège commercial Mont-St-Bernard, en 1928, il fut décidé de transférer tous les grands juvénistes à Sorel. Le déménagement eut lieu le 20 août. Pendant trois mois, quelques jeunes juvénistes de Drummondville ont occupé le juvénat du Sacré-Coeur jusqu'au 9 novembre. Après quelques mois d'inoccupation, on décida de fermer le petit juyénat de Drummondville et de rouvrir à Longue-Pointe le 1er août 1929.

Enfin, après 42 ans d'existence, le juvénat du Sacré-Coeur ferma ses portes en avril 1943 et tous les juvénistes furent regroupés au Mont-St-Bernard, à Sorel. À partir de 1944, les locaux seront occupés par des patients de l'hôpital St-Jean-de-Dieu et auront pour nom, le département St-Joseph. En 1956, l'ancien juvénat du Sacré-Coeur tombera sous le pic des démolisseurs pour faire place à une construction moderne.

# APPENDICE 5

# LE CIMETIÈRE DES FRÈRES DE LA CHARITÉ

De tout temps, les Frères de la Charité ont rendu hommages aux Frères défunts. Après une cérémonie de funérailles, les corps étaient enterrés au cimetière communautaire.

Le premier décès enregistré fut celui du frère Germain, en 1870. Il fut enterré non loin de la maison St-Joseph, sur la ferme de Longue-Pointe. Il sera exhumé en mai 1877 et on l'inhumera à St-Antoine. Par la suite, les Frères décédés furent déposés dans la crypte, sous la chapelle de l'Institut St-Antoine, sur la rue De Montigny. Lorsqu'on manqua de place, les Autorités décidèrent, en 1903, de prendre un terrain dans les jardins de l'Asile St-Benoît. On obtint l'autorisation du Conseil d'Hygiène le 15 mai 1903 et l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Montréal le 18 mai suivant.

Immédiatement, on installa les drains nécessaires et on entoura le terrain d'une clôture convenable. Puis, le 2 octobre 1903, M. le chapelain, Amédée Godin, procéda à la bénédiction du nouveau cimetière. Le même jour, on inhuma le frère Philothée.

Le 21 juillet 1932, on procéda à la translation des restes des 46 frères défunts qui étaient ensevelis dans la crypte de l'Institut St-Antoine qui fut démoli peu de temps après car on venait de bâtir le Mont-St-Antoine sur la terre reçue de M. A.-O. Berthelet.

Jusqu'en 1973, tous les frères furent inhumés au cimetière de la Retraite St-Benoît ou au Mount Benedict de Boston. Enfin, en mai 1973, il y eut translation des restes des 154 frères enterrés au cimetière de St-Benoît pour le nouveau terrain acheté dans le grand cimetière de la Côte-des-Neiges. Depuis cette date, tous les défunts reposent au cimetière de la Côte-des-Neiges.

## APPENDICE 6

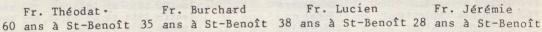
# HOMMAGE AUX FRÈRES DE LA CHARITÉ

Parmi les nombreux Frères qui ont travaillé à la Retraite St-Benoît, plusieurs ont consacré plus de dix ans de leur vie religieuse à l'oeuvre. À partir du registre du personnel (qui laisse parfois à désirer quant aux dates, cependant), on a relevé les noms suivants:

NOM DES FRÈRES	LIEU DE NAISSANCE	SÉJOUR À ST-BENOIT	NOMBRE D'ANNÉES		
Fr. Ursmarus Deruytter	Belgique	(1884-1910)	26 ans		
Fr. Rufin Vergauwen	Belgique	(1888-1935)	47 ans		
Fr. Euloge Dion	St-Gervais	(1891-1958)	67 ans		
Fr. Anthyme Boucher	St-Ferdinand	(1893-1911)	18 ans		
Fr. Justinien Bouchard	St-Roch-des-Aulnaies	(1918-1957)	39 ans		
Fr. Magloire Desrosiers	St-Jude	(entre 1895 et 1956)	30 ans		
Fr. Didyme Caron	St-Jacques-Port-Joli	(entre 1895 et 1924)	26 ans		
Fr. Népomucène Blondeau	St-Ferdinand	(entre 1896 et 1963)	64 ans		
Fr. Romulus Guévremont	Sorel	(entre 1897 et 1955)	30 ans		
Fr. Théodat Larue	Coaticook	(entre 1898 et 1971)	60 ans		
Fr. Eusèbe McVey	Irlande	(1899-1935)	36 ans		
Fr. Euthyme Desjardins	Ste-Luce	(entre 1902 et 1971)	28 ans		
Fr. Hormisdas St-Jacques	St-Antoine	(1903-1924)	21 ans		
Fr. Lucien Francoeur	Montréal	(entre 1906 et 1971)	38 ans		
Fr. Fridolin Pépin	St-Aimé	(entre 1906 et 1973)	13 ans		
Fr. Casimir Faulkner	Boston	(1906-1920)	14 ans		
Fr. Berchmans Bélanger	St-Pie-de-Bagot	(entre 1907 et 1938)	31 ans		
Fr. Didier Forcier	St-Bonaventure	(entre 1907 et 1973)	18 ans		
Fr. Vérien Deruytter	Belgique	(entre 1911 et 1959)	42 ans		
Fr. Cyriaque Cantin	Québec	(entre 1894 et 1951)	20 ans env.		
Fr. Valérien Mandeville	Sorel	(entre 1915 et 1963)	25 ans		
Fr. Evon Mandeville	Sorel	(entre 1915 et 1970)	15 ans env.		
Fr. Dominique Larivée	Sorel	(entre 1914 et 1970)	13 ans		
Fr. Gatien Brousseau	St-Honoré	(entre 1915 et 1975)	23 ans		
Fr. Clodulphe Caplette	Sorel	(entre 1914 et 1973)	25 ans env.		
Fr. Jérémie Chrétien	St-Julien	(entre 1921 et 1960)	28 ans		
Fr. Parfait Lapointe	St-Robert	(1922-1943)	21 ans		
Fr. Omer Dessert	St-Guillaume	(entre 1924 et 1973)	30 ans		
Fr. Ephèse Therrien	Ste-Monique	(entre 1929 et 1973)	30 ans		
Fr. Salustien Fréchette	St-Majorique	(entre 1931 et 1970)	30 ans		

NOM	DES FRÈRES	LIEU DE NAISSANCE	ST-BENOIT	<u>D</u>		NÉES
Fr.	Bénitius Gilbert	St-Prosper	(entre 1931 et 1973)		16	ans
Fr.	Burchard Autotte	Yamaska	(1937-1972)		35	ans
Fr.	Joël (PAimé Sabourin)	St-André-Avellin	(1931-1961)			ans
Fr.	Odilon (Roger Malouin)	Charny	(entre 1932 et 1973)	15	ans	env.
Fr.	Tibère Thivierge	St-Séverin	(entre 1933 et 1965)		32	ans
Fr.	Attale (Marchand)	Thetford-Mines	(1935-1983)		48	ans
Fr.	Vernier (Alfred Cayer)	Valley Falls, R.I.	(entre 1932 et 1975)	40	ans	env.
Fr.	Gaubert (Eustache Barthe)	St-Ignace	(entre 1960 et 1970)	10	ans	env.
	Zéphirin (Ulric Paquin)	St-Didace	(entre 1940 et 1976)	10	ans	env.
	Pallade (Léo-Paul Cyr)	St-Guillaume	(entre 1943 et 1964)		14	ans
	Laurent Rodrigue	St-Prosper	(entre 1937 et 1975)	12	ans	env.
	Garnier (Jn-Marie Chartier)	Ste-Gertrude	(1937-1980)		43	ans
	Hermias Bolduc	St-Benjamin	(1938-1948)		10	ans
Fr.	Rufin Blondeau	St-Ferdinand	(entre 1938 et 1980)		33	ans
	Junien Milette	St-Robert	(entre 1945 et 1967)		17	ans
	Noël (Jean Lagarde)	Montréal	(1946-1972)	26	ans	env.
	Louis (Jules Lamothe)	St-Louis-de-France	(entre 1948 et 1960)		10	ans
	Marc (Maurice Cournoyer)	Sorel	(entre 1949 et 1984)		33	ans
	Adrien (Jn-C. Fortier)	Drummondville	(entre 1951 et 1970)		17	ans
	Norbert (André Parenteau)	St-Gérard	(entre 1952 et 1976)		22	ans
	Liguori (André Raymond)	St-Esprit	(entre 1952 et 1984)		29	ans
	Aristide (Arsène Brousseau)	St-Cajetan d'Armagh	(1957-1969)		12	ans
	Domingue (Fernand Caron)	St-Georges	(1961-1973)		12	ans
	Grégoire (Valmont Caron)	St-Benjamin	(1963-1975)		12	ans
Fr.	Amédée (Rolland Dumais)	St-Marc	(1970-1984)		14	ans







Fr. Burchard



SÉTOUR À

NOMBRE

Fr. Lucien



Il y aurait beaucoup à dire sur ces valeureux Frères de la Charité qui se sont dépensés auprès des malades. Malheureusement, ceci dépasserait le cadre de ce modeste travail.

## APPENDICE 7

# HOMMAGE À TOUS LES MALADES DE LA RETRAITE ST-BENOÎT

Parmi les milliers de malades qui ont séjourné à la Retraite St-Benoît, le poète Émile Nelligan est celui qui y passera un quart de siècle. Ce jeune étudiant de 19 ans y entrera le 9 août 1899 et y restera jusqu'en octobre 1925.

Laissons le Frère Albert Tanguay nous parler de ce poète grâce aux notes qu'il nous a laissées:



Le poète Emile Nelligan

Mes premiers contacts avec Émile Nelligan remontent au mois de septembre 1908, neuf ans après son entrée à l'Hôpital St-Benoît (appelé alors Asile St-Benoît). J'étais alors jeune étudiant fréquentant une école attenante à l'Hôpital.

Des condisciples m'avaient signalé la présence d'un poète parmi les malades de l'hôpital. Une curiosité juvénile, piquée d'un certain goût pour les choses littéraires m'incitèrent à rechercher cet être que j'aimais déjà. Or, un jour, je fis sa rencontre; aucun signe particulier ne le distinguait. Un

compagnon me le montrant du doigt me dit: "Appelle-le, il viendra sûrement". Ce que je fis. D'un pas lent et pesant, Émile vint à nous; je ne le regardais pas, je le dévorais des yeux. Quelle joie de me trouver devant un poète, un vrai poète, un grand poète! Je l'examinai: tenue, attitude, physionomie. Émile posait sur nous un regard terne et offrait aux adolescents que nous étions

une figure que je trouvais taciturne, mais non repoussante; au contraire, on y lisait encore des traits de noblesse, de beauté et tout oeil symnpathique pouvait encore déceler la trace des souffrances qui avaient labouré son âme.

Lorsque nous échappions parfois à la vigilance des surveillants, nous nous risquions vers la cour des malades et nous appelions notre poète toujours fidèle à répondre. Nous prenions grand plaisir à l'entendre réciter ses poèmes; par exemple:

# LE VAISSEAU D'OR LA ROMANCE DU VIN

De sa voix de baryton Émile s'exécutait; son débit recto-tono émettait pourtant une chaleur qui ne nous laissait pas indifférents. Nous avions appris en outre que François Coppée comptait parmi ses poètes préférés; il connaissait par coeur plusieurs de ses pièces et parmi celles-ci, les deux longs poèmes intitulés:

# LA BÉNÉDICTION LA GRÈVE DES FORGERONS

C'est même dans ces deux pièces que nous sentions encore vibrer l'âme de ce poète qui s'enfonçait déjà dans la nuit.

Mes contacts répétés avec Émile eurent lieu au cours des années 1908 à 1913. Je revis Émile Nelligan sept ans plus tard, entre les années 1920 et 1924. Depuis 1913 son état mental s'était progressivement détérioré. Il était devenu amorphe, insouciant et fort "mêlé". Lui demandait-on la récitation de quelques vers il confondait tout: poèmes, stances, vers... c'était d'un décousu parfait!

Terminons en laissant à un autre poète, le frère Côme St-Germain, ce dernier témoignage:

En 1966, j'écrivis quelques vers à la mémoire de Nelligan. De l'avoir vu jadis, marchant rapidement

autour de la cour de Saint-Benoît, d'avoir regardé ses yeux pleins de rayons éteints, d'avoir dit quelques mots à celui qui avait été un magicien des mots, tous ces souvenirs avaient fait naître quelques alexandrins.

#### À NELLIGAN

Je t'aperçus jadis derrière des barreaux Avec tes yeux hagards que brûlait la démence. Mais songeai-je alors bien à ton talent immense Que le destin cruel étranglait de ses crocs?

J'ignorais presque tout de ta triste aventure Qui faisait sangloter ta "Romance du Vin". Et pourtant ton luth d'or et ton plectre divin, Brisés, émerveillaient notre littérature.

N'avais-tu pas écrit de magnifiques vers, Vers poignants comme un son aigu de chanterelle? Ta muse avait reçu mille dons, et, pour elle, Seul importait le beau que contient l'univers.

Un jour, hélas! tu sus que ta vie incomprise Offrirait peu d'azur au soleil de ton art, Que tu ne serais pas un poète veinard, Et tu mourus vivant d'une mort lente et grise.

Mais vingt-cinq ans après que nous furent ravis Tes restes corporels, la gloire à toi s'attache. De l'universitaire au plus jeune potache, On rêve sur ton oeuvre, on la scrute... et tu vis!

Côme Saint-Germain, f.c.

En rendant hommage à ce poète, rendons également hommage à ces milliers de malades éprouvés par la souffrance et qui, pendant des jours, des mois et des années, furent des morts "vivant d'une mort lente et grise", derrière les barreaux à la Retraite St-Benoît au cours de ses cent ans d'existence.

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction
Male concent-je alora blen a ton talent i meenee
1. Les préliminaires d'une fondation
2. L'Asile St-Benoît-Joseph-Labre
3. Le Pavillon St-Philippe-de-Néri
4. Les vingt-cinq ans de l'Asile (1884-1909)
5. Un jubilé d'or à l'horizon (1909-1934)
6. Vers le statut d'hôpital
7. De l'hôpital St-Benoît au Centre d'accueil
Pierre-Joseph-Triest, de 1959 à 1984
Un four, belast tu sus age ta vie incomprise
Appendice:
1. Le noviciat St-Louis-de-Gonzague 65
2. Les Frères enseignent à l'école paroissiale de Longue-Pointe
3. L'administration provinciale des Frères
de la Charité 69
4. Le juvénat du Sacré-Coeur
5. Le cimetière des Frères de la Charité
6. Hommage aux Frères de la Charité
7. Hommage à tous les malades de la Retraite St-Benoît . 75
quis gapdant des jours, des mols et des améns, farent de
Table des matières





# LA MAISON DE LA CHARITÉ

Bâtie au bord du noble fleuve, Cette maison de charité Accueille les coeurs que l'épreuve Rend dignes de toute bonté.

Des mains d'amour et de lumière, Des âmes pleines du Seigneur Ont ici pour tâche première De semer beaucoup de bonheur.

Le jour, la nuit, cette demeure Prodigue les soins bienfaisants Et ce dévouement de toute heure N'a pas cessé depuis cent ans.

Nul, hormis Dieu, ne peut connaître L'immense somme de bienfaits Que des hommes pour plaire au Maître Répandent sans cesser jamais.

Ils n'attendent pas de la terre Le salaire qui leur est dû. Ce que donne leur vie austère Par le ciel leur sera rendu.

Frère Côme St-Germain

